ABDOU SEMMAR ET MEROUANE BOUDIAB RELAXÉS

LA MOBILISATION A PAYÉ

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3537 | VEN. 9 - SAM. 10 NOVEMBRE 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORRUPTION

QUAND LA PRESSE ÉTRANGÈRE DÉVOILE LE LINGE SALE

Pages 12-13-14

EN PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

LES FIDÈLES DE BOUTEFLIKA RESSERRENT LES RANGS

Page 3

OUYAHIA, MEILLEUR CANDIDAT POUR SUCCÉDER À BOUTEFLIKA ?

LE SÉNATEUR HAOUD S'EN PREND À ZIARI

Page 5

ANNABA, AIN TÉMOUCHENT ET EL-KALA

57 HARRAGAS INTERCEPTÉS AU LARGE

Page 24

Repères %

5
éléments de soutien au terrorisme interpellés à Tissemsilt et Boumerdès.

50
ex-députés sommés de quitter la résidence Essahel à Club des Pins.

155
mille dollars et 2.700 euros non déclarés saisis à l'aéroport d'Oran.

Une Algérienne en demi-finale du programme TV "Stars of Science"

L'Algérienne, Sylia Khecheni, directrice de la Recherche et du développement à Algérie Télécom (AT) a décroché avec brio une place pour la demi-finale de la dixième saison de l'émission "Stars of Science", parmi des centaines de participants, a indiqué un communiqué d'AT.
Initié par la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement, "Stars of Science", est un programme tv diffusé sur des chaines arabes, à l'instar de MBC 4, et dédié aux inventeurs dans le domaine des sciences et des technologies, a précisé la même source, ajoutant que dans cette dixième saison, 9 candidats sont appelés à développer des solutions créatives dans les secteurs des technologies de l'information, de l'énergie, de l'environnement et de la santé. Un groupe d'experts évaluera et validera les projets lors de la phase de prototypage du produit, dont 4 candidats se hisseront en finale. Le projet de Mme Khecheni s'est distingué par rapport à ses concurrents avec son prototype qui consiste à créer

un appareil de surveillance et de brouillage des drones amateurs pour la protection de la vie privée.
La dernière phase prévue les 10 et 17 novembre 2018 sera consacrée à la sélection des 4 finalistes.

Prochain concours au profit de 270 magistrats stagiaires

Un concours est prévu avant fin 2018 en vue de former 270 magistrats-stagiaires pour une durée de quatre années au lieu de trois. Les futurs magistrats suivront leur cursus dans la nouvelle école supérieure de magistrature d'El Koléa, avec la mise en œuvre d'un nouveau système de formation, adapté aux recommandations de la commission nationale de réforme du secteur de la justice. L'ancien programme a été modifié à 60 %, avec notamment l'introduction de nouveaux modules comme celui de l'arbitrage international, qui doit être au diapason des évolutions enregistrées à l'échelle nationale et internationale, l'augmentation du volume horaire de la maîtrise des langues puisque le nouveau programme accorde une grande importance aux langues arabe, tamazight, française et anglaise. Un volume horaire plus important sera réservé à la langue anglaise car, les recherches dans tous les domaines, notamment le droit, nécessitent une maîtrise parfaite de cette langue. Pour rappel le secteur de la Justice a franchi de grandes étapes en termes de modernisation.

Nouveau centre des systèmes de signalisation des télécommunications ferroviaires

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, a inauguré mardi dernier à Alger un nouveau centre de test des systèmes de signalisation et des télécommunications ferroviaires de dernière génération.
Muni de technologies de pointe, le centre vise à développer la signalisation, la sécurité et la fluidité du trafic ferroviaire en Algérie. Ainsi, le centre permettra d'effectuer des vérifications sur les études d'exécution réalisés par les ingénieurs d'études en utilisant des outils de logiciel spécifiques afin de porter des corrections éventuelles sur les différents équipements. Il permettra également d'effectuer des tests visant à améliorer l'expérience des clients quant à l'utilisation de ce moyen de transport. Dans le cadre de la maintenance des lignes en service, ce centre permettra également de procéder aux recherches et analyses de défauts pour résoudre les problèmes éventuels. Fruit d'une joint-venture algéro-allemande créée en 2014, entre la SNTF et Siemens, l'entreprise de gestion du trafic ferroviaire Estel Rail Automation exploitante du centre, bénéficie d'un processus de transfert de technologies depuis 2014.

La joint-venture, qui emploie 320 personnes, pourrait à terme devenir la première filiale de la SNTF pouvant générer des devises pour l'Algérie à travers ses services d'ingénierie ferroviaires qu'elle pourra exporter à l'étranger.
Ce centre doit en outre contribuer à atteindre l'objectif de transporter de 17 millions de tonnes de marchandises et 60 millions de voyageurs/an à horizon 2021.

Dixit

TAYEB ZITOUNI

"Il est inconcevable que 50 ans après l'Indépendance, le dossier de reconnaissance des moudjahidinne demeure ouvert. (...) L'Etat algérien a fait le nécessaire, depuis l'Indépendance, pour recenser les moudjahidine et chouhada en mettant en place des commissions, à travers le territoire national et à l'étranger, ainsi qu'une commission de recours."

Une autoroute française bloquée par... 2 chèvres

Les sapeurs-pompiers du Rhône ont d'abord pu croire à un canular en recevant un appel vendredi après-midi. Et pour cause, un automobiliste leur a signalé la présence de deux chèvres marchant tranquillement sur les bords de l'autoroute A46, au niveau de Communay (Rhône).
Les pompiers sont partis sur les traces de ces mystérieuses chèvres vagabondes vers 15 h 15 et ont pu constater que l'appel n'était pas fantaisiste. L'intervention s'est révélée dangereuse, à la fois pour les automobilistes circulant sur l'autoroute, pour les pompiers et évidemment pour les chèvres
Si bien que les pompiers ont décidé de faire fermer la circulation sur l'A46, dans le sens Marseille-Paris, entre 16 h 30 et 17 h 30, afin d'attraper les deux animaux. Tout le monde s'est sorti en bonne santé de cet épisode assez cocasse qui a donc bloqué un axe autoroutier durant une heure.

"Un fantôme" dans un avion vide

Francisco Hernandez, 32 ans, a examiné jeudi un avion vide avec les lumières éteintes dans le cadre d'une procédure de routine. Il allait achever son quart, mais un bruit étrange à l'arrière d'un avion a attiré son attention. M.Hernandez a allumé la lumière du couloir entre les sièges et a vu une silhouette sombre dans un coin. Ayant pris peur, il s'est enfui.
"D'abord, je n'étais pas sûr de ce que j'avais vu. Je me suis demandé - Qu'est-ce que c'est ? - et j'ai fait quelques pas en avant, parce que je pensais que ce pourrait être dû à la lumière. [...] Ce que j'ai vu cette nuit-là m'a effrayé et j'ai couru à toutes jambes", a-t-il raconté.
"J'ai tout filmé. Donc, j'ai pu revoir et m'assurer que je ne l'avais pas imaginé", a-t-il ajouté.

EN PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les fidèles de Bouteflika resserrent les rangs

Les partisans du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, donnent l'impression de vouloir passer à la vitesse supérieure, s'agissant de leur soutien au chef de l'Etat.

PAR KAMAL HAMAD

Ainsi, les partis qui forment déjà la majorité parlementaire viennent de lancer une "*coalition*". Les quatre partis que sont le FLN, le RND, le MPA et TAJ, ont annoncé, mercredi en début de soirée, avoir décidé de "*formaliser leurs relations dans le cadre d'une coalition de soutien*" au président de la République. Cette annonce est intervenue suite à la réunion, le jour même, des leaders de ces quatre partis politiques.

"*MM. Djamel Ould Abbès, secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Ouyahia, secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Amar Ghoul, président du Tajamoua Al Djazair (TAJ) et Amara Benyounès, président du Mouvement populaire algérien (MPA), ont tenu ce jour, mercredi 7 novembre 2018, une réunion de coordination entre Partis de la majorité présidentielle*" a, en effet, indiqué un communiqué rendu public, sans préciser toutefois le lieu de cette rencontre. "*Après avoir analysé la situation politique dans le pays, notamment, dans la perspective des prochaines élections présidentielles, les quatre partis ont décidé de formaliser leurs relations, dans le cadre d'une coalition de soutien à Son Excellence, Abdelaziz Bouteflika, président de la République*", indique encore le communiqué.

Il est donc clair, comme cela est explicitement souligné, que ce rendez-vous de la "*majorité présidentielle*" a un lien direct avec la prochaine élection présidentielle, qui aura certainement lieu au mois d'avril 2019, soit dans cinq mois seulement. Si ces quatre partis disent soutenir le président Bouteflika, curieusement, il n'est nul mention d'un 5e mandat, ou d'un appel du président, à "*poursuivre sa mission et son œuvre à la tête de l'Etat*". Pourtant, les appels de ce genre sont allés crescendo depuis un certain temps, et le secrétaire général du FLN, Djamal Ould Abbas, a même fait la Une de la presse internationale, en delarant que le president Bouteflika est le candidat du parti pour les élections présidentielles de 2019.

Ahmed Ouyahia et Amar Ghoul se sont, eux aussi, clairement prononcés en faveur d'un 5e mandat pour le président Bouteflika. Selon nombre d'observateurs, l'absence de toute référence au 5e mandat pourrait être une concession faite au chef de file du MPA, Amara Benyounés. En effet, ce parti, et contrairement à ces partenaires dans cette nouvelle coalition, n'a pas encore indiqué sa position, puisque il tergiverse encore sur la question du 5e mandat. Amara Benyounés, qui n'a eu de cesse de déclarer son indéfectible soutien au chef de l'Etat, ne veut pas, contrairement à ses alliés, "*forcer la main*" à Bouteflika qui n'a pas, pour l'instant il est vrai, encore dévoilé son intention de se présenter pour un nouveau mandat ou non. Mais malgré cela, ces 4 partis sont sur les mêmes longueurs d'ondes, dès qu'il est question de soutenir le président de la République, son programme et ses décisions. Ces quatre partis, qui restent toutefois divisés sur la question du "*front populaire*", puisque ni le RND, ni le MPA n'ont rejoint ce cadre, du fait que le FLN veut en être la locomotive, vont davantage resserrer les rangs de cette "*coalition*", au fur et à mesure que se rapproche le rendez-vous électoral. L'on annonce, d'ores et déjà, une autre rencontre pour le 18 novembre.

K. H.

CITÉ PAR LES MÉDIAS FRANÇAIS

Un jeune Algérien meurt de froid en France

Un jeune Algérien est décédé de froid, dans la nuit de dimanche à lundi, à la frontière entre Andorre et la France, a indiqué avant-hier, le parquet de Perpignan cité par les médias français.

Le jeune homme est suspecté d'être un passeur de cigarettes, entre la France et la petite principauté. Il a été découvert inconscient et en hypothermie, par les Douaniers français en zone montagneuse, a précisé la justice française.

"*Les Douaniers français ont alors appelé les services de secours andorrans, parce qu'ils ont des moyens d'interventions rapides, dont un hélicoptère*", a détaillé le procureur de Perpignan, cité par "*Le Parisien*". Le jeune homme a été transporté en urgence, à l'hôpital Meritxell d'Andorre, où les équipes soignantes n'ont pu que constater son décès, dès l'arrivée de l'hélicoptère, selon la même source.

"*On a ouvert une enquête pour homicide involontaire par mise en danger de la vie d'autrui ou, plus exactement, pour manquement délibéré à une obligation de sécurité et de prudence*", a déclaré le procureur de Perpignan, cité par "*Le Parisien*".

Sans aucun papier sur lui, comme la plupart des passeurs, la victime n'a pu être identifiée par sa famille que ce jeudi matin : il s'agit d'un jeune Algérien qui résidait de façon illégale dans le Sud de la France. Inquiète de ne plus avoir de nouvelles, sa famille restée en Algérie avait alors contacté d'elle-même les autorités françaises, a confié la police andorrane, selon la même source.

R. N.

RETRAITES

Zemali annonce une revalorisation de 5% pour l'année 2019

Les retraites sont appelées à connaître, pour l'année 2019, une augmentation de l'ordre de 5%, selon Alger24, qui cite les propos du ministre du Travail, Mourad Zemali "*auditionné*" mercredi, par la Commission des finances de l'APN.

Cette revalorisation va toucher l'ensemble des retraités, soit 3, 2 millions de personnes, a expliqué le ministre aux membres de la Commission, "*même si la CNR enregistre un déficit de 580 milliards de dinars*". Au total, Il s'agit, selon le ministre, d'un montant de 1.282 milliards de dinars octroyés chaque année aux bénéficiaires (retraités). Le ministre est revenu longuement, lors de cette rencontre, sur les difficultés financières enregistrées par la CNR. Le déficit est "*accentué en 2014*", a t-il fait savoir, rappelant le soutien de l'État qui a injecté "*500 milliards de dinars en 2018*".

Cette majoration constitue une bonne nouvelle pour les retraités, dont le pouvoir d'achat est gravement impacté par l'augmentation des prix, qui n'a épargné aucun segment, notamment les produits alimentaires, le logement et les transports.

R. N.

EDUCATION

Les conditions de promotion aux grades de professeur principal et formateur dévoilées

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghabrit, a dévoilé, avant-hier, les conditions de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur, dont les inscriptions sont fixées du 11 au 25 novembre courant. Ces conditions concernent la promotion, selon le fichier de compétence, puisque la même promotion sera organisée, par le biais des examens professionnels, en décembre prochain.

A noter que, la promotion en question touchera les enseignants des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire).

L'une des principales conditions pour les candidats à ces postes de promotion, dont le quota n'a pas été précisé, est l'ancienneté de 10 années dans le poste d'enseignant.

Les noms des nouveaux promus seront communiqués au plus tard, le 6 décembre prochain.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Reddition de 3 terroristes à Skikda et Djanet

Trois terroristes se sont rendus aux autorités militaires, à Skikda et Djanet, a indiqué avant-hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts fournis par les Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 08 novembre 2018, aux autorités militaires à Skikda/5eRM, accompagné de trois familles composées de douze 12 personnes. Il s'agit, en l'occurrence du terroriste "Filali Bilel" dit "Abou Aymane Thabet", de sa famille composée de sa femme et leurs cinq enfants (deux garçons et trois filles), ainsi que des familles de deux terroristes qui avaient été abattus lors d'opérations précédentes, composées de deux femmes et leurs trois enfants. Ledit terroriste, qui avait rallié les groupes criminels en 1998, était en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, et de trois (03) chargeurs de munitions garnis*", a précisé la même.

Dans le même contexte, deux autres terroristes se sont rendus aux autorités militaires, à Djanet, et il s'agit des dénommés Naïli Osman et Tarmoun Ali dit "*Fares*", qui avaient en leur possession deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, et six chargeurs garnis de munitions, selon le MDN.

R. N.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Le gouvernement a décidé de passer à un nouveau modèle

La facture de l'électricité des collectivités locales a atteint les 27 milliards de dinars, en 2017. L'éclairage public en est la principale cause. Un véritable casse-tête pour le ministère de l'Intérieur, qui a décidé de passer à un nouveau modèle de consommation.

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a fait état, avant-hier à Alger, de la mise en place d'une feuille de route pour la création d'un "*nouveau modèle*" de consommation de l'énergie, dans les structures et les biens publics au niveau local.

"*Un modèle qui contribuera à la réduction des moyennes de consommation et la protection de l'environnement, tout en encourageant la création d'un tissu de micro-entreprises activant dans ce domaine*", a indiqué M. Bedoui, lors de la cérémonie de signature de conventions de financement commun, entre le ministère de l'Energie et les représentants des communes.

Ces conventions portent sur le remplacement des lampes utilisées actuellement pour l'éclairage public, par des lampes économiques, au niveau de 33 communes réparties dans 29 wilayas.

A ce propos, le ministre a précisé que, cette feuille de route reposait sur la définition d'un programme d'investissement en faveur des collectivités locales, en vigueur depuis le deuxième semestre 2018 et s'étalera jusqu'en 2020.

Bénéficiant d'une enveloppe de plus de 40 milliards de dinars, le programme a pour objectif d'intégrer les énergies renouvelables au niveau des biens communaux et ce, en dotant 1.541 écoles primaires par l'électricité produite par l'énergie solaire, soit une moyenne d'une (01) école primaire par commune, à l'horizon 2020.

Le ministre a rappelé la réception et la réalisation de 80 écoles, au niveau national, dotées d'énergie solaire au titre de l'année en cours.

Ces projets revêtent, a-t-il poursuivi, *"un caractère aussi bien écologique qu'économique, permettant de souffler aux esprits des enfants scolarisés le sens de sensibilisation à l'importance des énergies renouvelables, afin de transmettre cette culture et cet engagement écologique à leurs familles"*.

Dans ce contexte, le ministère a adressé des instructions, pour la généralisation de l'éclairage public alimenté par les panneaux solaires, notamment dans les wilayas du Sud, des Hauts-plateaux, ainsi que les régions lointaines ne bénéficiant pas encore du réseau national d'électricité.

Environ 100.000 poteaux d'éclairage public, comptant sur des panneaux solaires, seront réalisés à l'horizon 2020, a précisé le ministre, faisant état de "*l'autonomie*" que procureront ces panneaux dans l'alimentation en énergie "*propre*", sans avoir à payer ainsi aucune facture d'électricité.

Par ailleurs, M. Bedoui a affirmé que, *"plus de 148 mosquées seront alimentées en panneaux solaires, grâce à ce programme ternaire, avec la programmation de la généralisation de cette initiative progressivement vers d'autres mosquées"*.

Le secteur œuvre également, dans le cadre de ce programme d'investissement, à poursuivre les travaux des grandes réalisations en matière d'alimentation en électricité, en annexant au réseau national, certaines régions éloignées situées notamment, dans le Grand sud, les Hauts-plateaux ou dans les zones frontalières. Une alimentation en électricité, qui concernera environ 25.000 foyers, à l'horizon 2020.

Abordant l'importance de ce programme, pour toutes les wilayas et principalement les wilayas du Sud et les wilayas déléguées, le ministre de l'Intérieur a précisé que, *"le défi des énergies renouvelables s'avère aujourd'hui, une nécessité et est loin d'être un choix, d'autant que ces régions bénéficient d'une énergie solaire importante, dans une ère où les technologies utilisées dans cette source ont nettement évolué, et sont devenues plus efficaces et moins consommatrices, en termes de coûts d'investissement primaire et de frais d'exploitation"*, a-t-il ajouté.

Pour le ministre de l'Intérieur, toutes les collectivités locales sont appelées à valoriser ces occasions, en vue de développer des projets locaux "*amis de l'environnement*", et susceptibles de conférer "*davantage d'autonomie*" vis-à-vis du réseau national et d'économiser les enveloppes destinées auparavant, aux factures d'électricité.

M. Bedoui a souligné, à cet égard, que "*le défi de la transition énergétique locale est un choix irréversible, tant que la situation financière actuelle des collectivités locales requiert de chercher des solutions alternatives, afin de réduire les dépenses du budget*".

Il a mis l'accent, en outre, sur la formation, la qualifiant de clé de la transition énergétique.

Pour rappel, plusieurs conventions de financement avaient été signé entre le ministère de l'Energie et les représentants des Assemblées populaires communales (APC), pour financer une deuxième opération de substitution des lampes ordinaires de l'éclairage public, par des lampes économiques "*LED*" (lampe à diode électroluminescente), au profit de 33 communes, répartis sur 29 wilayas.

En vertu de ces conventions, le financement de l'opération de substitution de 10.000 unités d'éclairage public ordinaires, par des lampes économiques, sera assuré au niveau des collectivités locales à travers une moyenne de 300 appareils d'éclairage public, dans chacune de ces 33 communes.

Ces conventions prévoient la contribution du Fonds national pour la maitrise de l'énergie (FNME) au financement du programme, à hauteur de 50%, l'autre moitié sera prise en charge par les communes. Le montant de ce programme de financement s'élève à 400 millions de dinars.

Il s'agit, pour M. Bedoui, de la deuxième initiative, et non pas la dernière, et sera suivie par d'autres opérations similaires, afin de couvrir un grand nombre de communes par l'éclairage économique.

R. N.

NOUVELLES TAXES SUR LES IMPORTATIONS

Une liste circule déjà

La liste des fruits et légumes importés, soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), circule d'ores et déjà, chez certains opérateurs économiques œuvrant dans le secteur de l'import-export, nationaux et étrangers.

Décidé dans le projet de loi de Finances 2018, ce Droit additionnel provisoire de sauvegarde doit être appliqué aux importations de certains produits finis qui sont actuellement soumis à la suspension provisoire à l'importation.

La liste des fruits soumis au DAPS qui circule actuellement, et dont TSA s'est procuré une copie, prévoit ainsi des taxes d'importation à un taux de 200% pour des fruits frais, tels que les dattes, figues, ananas, avocats, oranges, mandarines, pommes, poires, citrons, kiwis, fraises, pastèques, framboises, figues de barbarie, abricots, cerises et autres melons.

La liste inclut également, des taux de 60% pour les noisettes sans coque, et de 80% pour les noix de cajou et les noix communes sans coque.

R. N.

FIRME BRITANNIQUE EMERSON ET SONATRACH

Contrat de partenariat pour la modernisation de la principale station de traitement de GNL

La firme britannique Emerson vient de signer en partenariat avec Fores Engineering, un contrat de 32 millions de dollars, avec la firme pétrolière algérienne Sonatrach, pour le lancement d'un important chantier de modernisation de la station de traitement du GNL Alrar.

L'intervention d'Emerson dans ce grand chantier, permettrait d'optimiser les opérations de production gazière de Sonatrach et le renforcement du dispositif de sécurité dans les opérations du traitement du gaz, à travers notamment, une combinaison de son savoir faire technologique, et ses méthodes opérationnelles de pointe sur le domaine de la sécurité.

Cela dit, le programme de modernisation de la station de traitement de gaz de Alrar, dans le Sud- est du pays, est conçu pour aider Sonatrach à atteindre des niveaux de performances optimales.

Ce projet devrait aussi renforcer la présence d'Emerson en Algérie, un des marchés les plus stratégiques pour la firme britannique dans la zone Afrique.

A noter que, la firme nationale pétrolière algérienne Sonatrach a adopté, ces dernières années, une nouvelle stratégie de modernisation de ses installations, pour pouvoir effectivement atteindre l'objectif de diversification de ses activités, afin de couvrir tous les aspects de la chaîne de valeur des rendements de la production pétrolière et gazière, y compris en amont (exploration et production), à mi-chemin (transformation et transports) et en aval (raffinage, pétrochimie et marketing).

R. N.

LES SALARIÉS PAYENT 20% DES IMPÔTS

Deuxième source de revenus pour l'Etat

Les salariés algériens payent 20% d'impôts, sous forme d'IRG. Un taux appréciable, pour la fiscalité ordinaire. Une source fiscale importante pour le Trésor public, qui est considérée comme deuxième source de revenus pour l'Etat. Toutefois, elle est un sujet à polémique, face à un impôt écrasant pour les travailleurs.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En termes d'impôts, les salariés algériens, tous secteurs confondus, payent un taux de 20% d'IRG qui représente un gisement fiscal important. Selon la direction générale des Impôts, *"l'importance de cet impôt est appréciable, par rapport au taux de recouvrement global"*.

Mais, certains spécialistes du monde du travail trouvent à redire, sur les taux de cet impôt. C'est en effet, la polémique qui enfle sur le poids écrasant de cet impôt que payent salariés et retraités. Selon beaucoup d'observateurs, les Algériens ne sont pas unique face à l'impôt. En termes de collectes, ce sont les salariés qui devancent de loin les commerçants et chefs d'entreprises, même si ces derniers payent d'autres taxes.

On notera à ce sujet, que le taux de l'impôt sur le revenu global augmente, selon les salaires et représente parfois plus de 40% du revenu, sous forme de taxe à payer. Ce qui n'est pas sans incidence, sur le portefeuille des salariés. Même ceux qui ont de hauts revenus s'en plaignent. Sans oublier les taxes de la TVA que doivent dorénavant payer l'ensemble des citoyens, sur les produits alimentaires et autres. Comment se fait-il que, l'impôt sur le revenu global soit plus important que l'impôt sur le bénéfice des sociétés ? Là, la DGI n'a pas apporté de réponses considérant sur un autre plan, que "*la fiscalité ordinaire s'améliore, où déjà il y a eu une croissance de 11% depuis 2 ans*".

Selon une source indiquée du Trésor, l'IRG rapporte, en moyenne, entre 3 et 4 milliards de dollars annuellement, plaçant de ce fait l'IRG comme deuxième source de revenus à l'Etat, après les recettes fiscales ordinaires. On n'indique pas ailleurs, plus de détails sur des montants de l'IRG, que s'acquittent obligatoirement les travailleurs par paliers et selon le niveau de rémunération, alors que pour la conformité fiscale, l'Etat n'a pas enregistré une victoire. En effet, l'argent cumulé dans la sphère informelle est, de loin, à répondre à la mesure concernant la mise en conformité fiscale. Seuls 500 ont répondu favorablement, en plaçant leurs argents dans les banques.

C'est dire que "*l'équité fiscale*" qui, évoquée à grands traits par le gouvernement, n'est pas consacrée pleinement dans la pratique. Pour preuve, la DGI indique que, l'IRG touche aussi les rémunérations allouées dans le cadre de la vacation, les rémunérations provenant de toute activité occasionnelle à caractère intellectuel, et les personnes exerçant à domicile pour le compte d'un tiers, ainsi que les pensions et rentes viagères. Même les primes de rendement, de caisse, de bilan et autres gratifications accordées aux salariés, n'échappent pas à l'impôt sur le revenu global.

F. A.

OUYAHIA, MEILLEUR CANDIDAT POUR SUCCÉDER À BOUTEFLIKA ?

Le Sénateur Haoud s'en prend à Ziari

Par Lakhdari Brahim

Les propos de l'ancien président de l'APN et ex-membre du BP du FLN, Abdelaziz Ziari sur TSA Direct avant-hier, concernant son parti et la prochaine présidentielle, n'ont pas été du goût de Madani Haoud, sénateur du tiers présidentiel et membre de la direction politique du FLN.

L'objet de la discorde concerne le candidat le plus à même de se présenter, dans l'éventualité où le président Bouteflika décide de se retirer. Pour Mr Ziari, "*en dehors de mon parti, je ne vois personne, en dehors du leader actuel d'un autre parti de la majorité et qui est le Premier ministre, qui soit capable de venir remplir le fauteuil d'Abdelaziz Bouteflika*".

Ces déclarations ont fait réagir Madani Haoud. Le sénateur juge scandaleux les propos de l'ancien membre du BP du FLN. "*Comment peut-il affirmer que le parti n'a pas de candidats valables, alors qu'il a un important réservoir de cadres de grande qualité ?*", s'est-il offusqué dans une déclaration à TSA.

Pour ce membre de la direction politique du FLN, seul le président du parti et président de la République est en droit de désigner un candidat, dans le cas où il ne se représente pas. *"Notre priorité, c'est la candidature du président du parti, Abdelaziz Bouteflika, pour un nouveau mandat. Dans le cas où il déciderait de ne pas se représenter, c'est à lui de désigner celui qui devra lui succéder et, sûrement, pas Mr Ziari qui n'a jamais été un militant du parti, même s'il affirme le contraire".*

M. Haoud affirme avoir reçu de très nombreux appels téléphoniques de militants, après les propos tenus par l'ancien président de l'APN. "*Comment peut-il affirmer, que le parti s'est effondré, alors qu'il n'en fait plus parti depuis de nombreuses années ?*", se demande-t-il. "*Il n'a pas à parler d'Ahmed Ouyahia, qui a son propre parti pour le soutenir. Au FLN, nous sommes un parti discipliné, et notre seul candidat est Abdelaziz Bouteflika et personne d'autre*", a conclu le sénateur du tiers présidentiel.

L. B.

ABDOU SEMMAR ET MEROUANE BOUDIAB RELAXÉS

La mobilisation a payé

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce n'est qu'à 22h passées, que le juge d'assises près le tribunal de Bir Mourad Rais a rendu son verdict.

Les journalistes Abderrahmane Semmar et Merouane Boudiab ont été relaxés, avant-hier, en attendant un complément d'enquête. Le procès des deux journalistes n'a commencé que vers 15H30, et ce n'est qu'à 22H passées que le juge d'assises près le tribunal de Bir Mourad Rais, a rendu son verdict. Le magistrat a ordonné la relaxe des deux journalistes, Abderrahmane Semmar et Merouane Boudiab, tout en demandant un complément d'enquête.

43 avocats avaient pris part à la défense des deux journalistes. Certains ont vite relevé les anomalies qui ont émaillées la procédure pénale, notamment le fait que les deux journalistes ont été interpellés le 23 octobre à 13H30, avant le dépôt de la plainte à 17H. On relève aussi que, Merouane Boudiab n'est cité en aucune des deux plaintes. Certains avocats avaient également dénoncé la mise sous mandat de dépôt des deux journalistes, pour les charges qui étaient retenues contre eux, à savoir menaces, diffamation et atteinte à la vie privée.Le parquet a par la suite, requis une peine d'un an de prison ferme, assorti d'une amende de 100.000 DA, à l'encontre des deux journalistes avec une enquête complémentaire au sujet de l'affaire. L'avocat du premier plaignant, le groupe Ennahar, Abdelhafid Kourtel a demandé un dédommagement de 2 millions de dinars. L'avocat du wali d'Alger, le second plaignant, a exigé 50 millions de dinars de dédommagement. Les journalistes, Abderrahmane Semmar et Merouane Boudiab, étaient poursuivis pour "*menaces, diffamation et atteinte à la vie privée des gens*", sur plainte du groupe Ennahar et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, selon l'un de ses avocats, Me. Amine Sidhoum. Ils ont été placés sous mandat de dépôt jeudi 25 octobre 2018, après avoir été entendus, en comparution immédiate. Ce matin, des dizaines de personnes, militants pour les droits de l'Homme, journalistes, militants politiques et citoyens, se sont rassemblés à partir de 09H, pour tenir un sit-in de solidarité. Ils dénoncent ainsi ces arrestations, en brandissant des pancartes affichant les portraits des journalistes susnommés, et des slogans en soutien avec les détenus, tel "*Le journalisme n'est pas un crime*".

C. A.

PRÉVUE AU TRIBUNAL DE DAIR EL BEIDA

Le procès du journaliste Said Chitour, enfin programmé ?

Le procès du journaliste et fixeur Said Chitour, est programmé ce dimanche 11 novembre, au tribunal de Dair el Beida. C'est ce qu'affirme la famille du journaliste, alors que l'un de ses avocats, M. Miloud Brahimi, affirme ne pouvoir confirmer l'information. "*La famille de M. Chitour a contacté mon cabinet, pour m'informer que son procès doit se tenir dimanche prochain. Je n'en sais pas plus*", a déclaré son avocat à TSA. Le défenseur de Said Chitour, qui attend une décision de la Cour suprême, relative au pourvoi en cassation qu'il a introduit contre l'arrêt de la chambre d'accusation, qui a renvoyé le dossier devant le tribunal criminel, n'a toujours pas reçu de réponse, de la plus haute institution judicaire du pays. Une étape importante avant qu'une date du procès ne soit fixée. "*Je n'ai reçu aucune réponse à ma requête, mais si la famille affirme que le procès a lieu le 11 novembre, je me présenterai au tribunal de Dar el Beida et on verra*", a-t-il affirmé.

Journaliste et fixeur, Said Chitour est en détention sans jugement, depuis 508 jours. Il est accusé d'avoir transmis des "*documents secrets*", à des puissances étrangères. Un rassemblement a été organisé, le 22 octobre, par des journalistes à la Maison de la presse Tahar Djaout à Alger, pour exiger sa libération immédiate.

R. N.

La justice ordonne la saisie du matériel d'une Web-radio à Constantine

La justice a ordonné la saisie du matériel de Sarbacane, la Web-radio de Abdelkrim Zeghileche, coordinateur du mouvement Mouwatana à Constantine, a-t-on appris de sources sûres. Accusé de diffamation et injures à l'encontre de Mohamed Lattafi, membre du mouvement associatif local, Abdelkrim Zeghileche est en détention préventive, depuis une semaine. Il a lancé une Web-radio en 2015, qu'il gère depuis sa villa sise au quartier Sissaoui, mais n'a jamais obtenu d'agrément. Sur place, la police a également saisi des ordinateurs. Le mis en cause devrait comparaître le 13 novembre prochain. Il a déjà été arrêté à deux reprises, lors des tentatives de marche de Mouwatana à Constantine, mais aussitôt relâché.

R. N.

EN PRÉVISION DU MAOULID ENNABAOUI

Les produits pyrotechniques envahissent les marchés

A deux semaines de la fête du "Maouled ennaboui", les produits pyrotechniques sont déjà sur les étals, en dépit de leur interdiction et en violation ainsi de toutes les lois, notamment celles interdisant l'usage et l'importation de ces produits et celles condamnant le commerce informel.

PAR IDIR AMMOUR

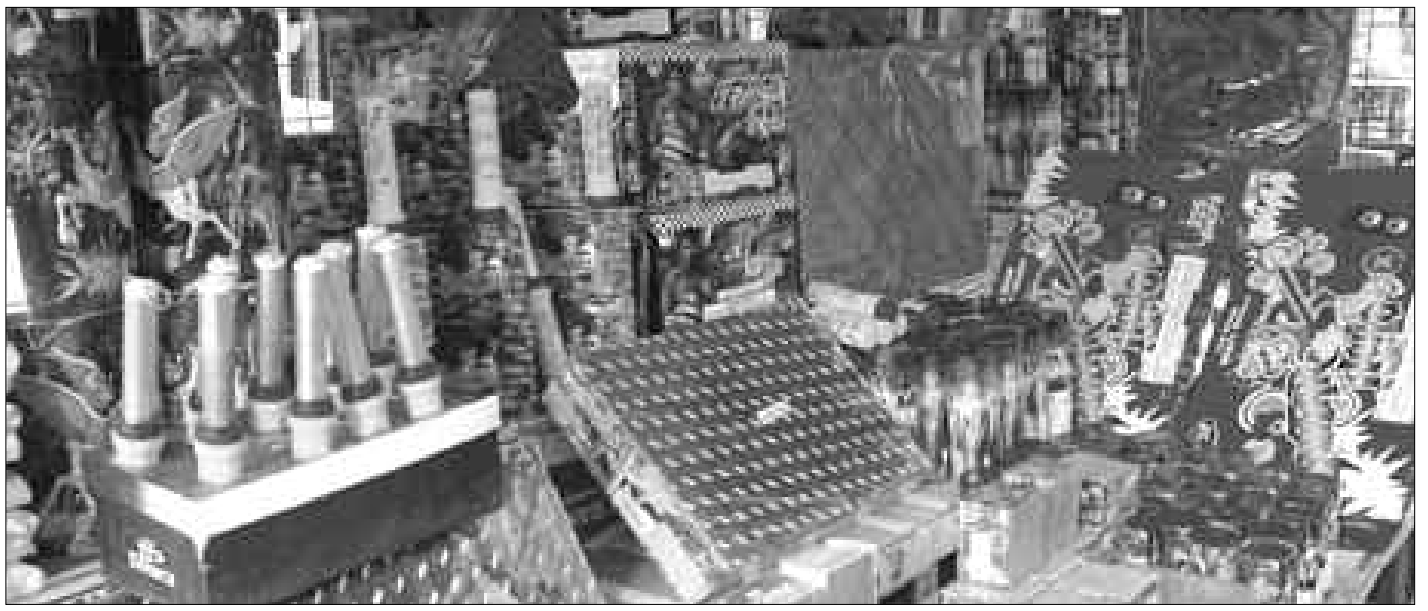

Le citoyen lambda qui a constaté de visu cette prolifération de ces produits, est sceptique et s'interroge: "Comment ces produits dangereux ont pu arriver aux étals, avec une facilité aussi déconcertante avec la bénédiction de cercles intermédiaires occultes et jusque-là tapissés dans l'ombre ? C'est en effet, la sempiternelle question qui taraude les esprits des citoyens.

La fête du Mawlid ennabaoui a dérogé à sa vocation spirituelle, elle n'est plus synonyme de ferveur et d'évocation de la sira de notre Prophète Mohamed (QSSSL), mais plutôt une occasion pour les aventuriers, de se faire du pactole au détriment même de la vie des citoyens. Face à cette situation, chacun y va de son interprétation. Impuissance, passivité ou complicité ? Tels sont les arguments avancés par les uns et les autres, sachant que depuis 1963, la loi interdit et punit cette activité commerciale. Il s'agit du décret 63-291 du 2 août 1963, qui prohibe la fabrication, l'importation et la vente, sur le territoire national, des pétards et de tous les articles pyrotechniques. De même, l'article 33 du projet de loi de Finances 2016, avait également introduit en substance, que l'importation de ces objets est sanctionnée d'une amende égale à deux fois la valeur des marchandises confisquées, et d'une peine d'emprisonnement de six mois à cinq ans.

Mais, force est de constater que, sur le terrain, la situation est tout autre. Les produits pyrotechniques, en tous genres, sont importés et vendus à la vue et au su de tous. En effet, les pétards ont envahi les marchés et les rues et ce, malgré les différentes saisies des produits pyrotechniques effectuées par les forces de l'ordre, il y a encore d'importantes quantités qui échappent au contrôle et se vendent en toute impunité, sur les marchés. Tout au long de la basse Casbah, précisément aux alentours du marché Djamaâ Lihoud, les marchands proposent toute une gamme variée de ces produits. Explosifs, détonateurs, feux d'artifice, TNT, bombes fumigènes, pétards, grenades, "*Chitana*", "*big Chitana*", feux de Bengale, fusée éclairante, "*Zerbout*", bombe, double bombe, bombe puante… Ce sont là, quelques appellations de produits pyrotechniques "*made in China*". Un peu plus loin, vers la rue Ammar Ali (Ex-Rue Randon), de nombreux commerces se sont lancés dans ce business juteux. Les produits pyrotechniques s'arrachent par brassées. Les étals sont bien achalandés, avec même "*des produits nouveaux cette année*", fait savoir un jeune vendeur. Les vendeurs les proposent à des prix vertigineux. Au détail ou en gros, le consommateur est "*libre*" d'opter pour tel ou tel achat.

En tout cas, la dangerosité de ces *"armes de guerre"*, avec lesquels les enfants et même des adultes jouent, avec insouciance, n'est plus à démontrer. Cela sans évoquer les nuisances qu'ils provoquent, lorsqu'ils explosent à des heures tardives de la nuit, comme le font quelques énergumènes en mal d'inspiration ! Face à ce dilemme, à quel ciel se vouer ?

I. A.

Le Maoulid ennabaoui sera célébré le mardi 20 novembre

Le Mawlid ennabaoui echarif sera célébré mardi 12 rabie Al-awal 1440 de l'hégire, correspondant au 20 novembre 2018, a annoncé avant-hier, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans un communiqué diffusé via l'agence officielle.

R. N.

MAITRISE DE L'ANGLAIS DANS LE MONDE

Les Algériens derniers de la classe

● L'Algérie a été classée 81e (sur 88 pays), sur l'English Proficiency Index (EPI), la *"plus grande étude mondiale sur les compétences en anglais"*, établie par EF Education First qui analyse les résultats de 1,3 million de personnes ayant passé leurs tests d'anglais, en 2017. Ce classement, obtenu à cause d'un score rachitique de 44.5, place l'Algérie dans la catégorie des pays à *"compétence très faible"*, en compagnie de pays tels que la Birmanie (82e), l'Arabie saoudite (83e) ou encore, la Syrie (76e). Bien qu'éloignée derrière, l'Algérie partage aussi cette pire catégorie avec ses pays voisins la Tunisie (68e) et le Maroc (67e). L'Algérie termine également avant-dernière en Afrique, devançant uniquement la Libye (88e). Par sexe, les Algériennes se distinguent des Algériens, en obtenant un meilleur score (46.5 pour les femmes contre 43.33 pour les hommes). La capitale Alger a, quant à elle, été classée troisième pire capitale, selon la compétence en langue anglaise, son score de 48.31 devançant seulement ceux de Bagdad (47.43) et Riyad (43.87).

"*L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont des paysages linguistiques complexes, avec des dialectes locaux de l'arabe, du berbère, du français et de l'arabe moderne standard, qui jouent tous différents rôles dans la vie privée, le système éducatif et la sphère publique"*, explique le rapport.

"*L'anglais est relativement nouveau dans ce mélange, mais il est de plus en plus apprécié, en particulier pour sa neutralité et son potentiel commercial",* ajoute-t-on. Point positif au tableau, le score de l'Algérie cette année, est meilleur de 2.39 points par rapport à l'année dernière (44.5 contre 42.11 l'an passé).

R. N.

CE QUE COÛTENT LES FAUX CONGÉS DE MALADIE

16 milliards de DA de remboursements

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les caisses de sécurité sociale ont enregistré des pertes sèches, sur des remboursements de faux congés. Des abus ont été en effet relevés, pour un bilan déplorant des millions de journées de travail non valides, et qui coûtent cher à l'Etat.

Après une enquête enclenchée par le ministère du Travail et de la CNAS, il a été enregistré *"durant les 4 premiers mois de cette année, 4,5 millions de journées de fausses déclarations de maladies et d'absentéisme dans le travail"*. Un phénomène qui s'observe depuis des années, et que le ministre du Travail a juré il y a quelques mois, d'y mettre fin. Les pertes sont de plus en plus significatives, pour la CNAS qui a été obligée de débourser prés de 6 milliards de dinars durant cette période.

De plus, il faudra ajouter ces pertes durant l'année 2017, évaluée à prés de 16 milliards de dinars, à titre de remboursements sur la base de ces faux congés de maladie. Les investigations sur les fraudes éventuelles ne vont pas s'arrêter, selon les dernières déclarations du ministre qui a promis *"de déclencher d'autres enquêtes, et de punir sévèrement les fraudeurs"*.

Il faut noter que, sur instruction du ministre, les inspecteurs de la CNAS ont multiplié leurs effectifs pour les contrôles et vérifications sur les faux congés de maladie, où déjà 14.473 personnes ont été débusquées par ces inspecteurs, pour "*fraude sur le remboursement et fausses déclarations de maladie*".

Les contrôleurs sont aidés dans cette mission, par les praticiens des caisses de sécurité sociale qui peuvent déclencher une procédure de vérification de l'état de santé du malade, même à domicile. Il ressort ainsi, selon le bilan de la CNAS de l'année dernière, que 19.000 personnes ont été absentes de leurs domiciles pendant la présence des inspecteurs. Un constat qui montre tout le caractère des abus de ces faussaires, du fait que ces derniers ne présentent pas "*les actes médicaux et les certificats attestant de la période de congés de maladie*".

Les assurés sont dans l'obligation de fournir les documents justifiants leurs maladies, au bout de 48 heures pour prétendre aux frais de remboursements.

Une double visite médicale peut également être instruite par le médecin de la caisse, pour s'assurer si le malade nécessite un arrêt de travail, prolongé ou pas. Il est bien entendu que, ces opérations de contrôle ne touchent pas les malades chroniques, ou ceux qui subissent des opérations chirurgicales d'urgence.

A cet effet et pour lutter contre les fausses déclarations de malades, la CNAS se réfère à la nouvelle nomenclature des pathologies (affections cardiaques, respiratoires, neurologiques, traumatologiques et maladies infectieuses), qui peuvent obtenir l'aval de congés, à moyenne ou longue durée, selon les cas.

F. A.

ENTREPRENARIAT

IncubME lance l'incubation d'une 1re série de projets prometteurs

L'incubateur de start-ups IncubME a organisé une cérémonie en l'honneur du démarrage de l'incubation de sa première cohorte d'entrepreneurs.

Les jeunes porteurs de projets ont été accueillis au sein des locaux de IncubME, sis à Bouchaoui en banlieue d'Alger, par M. Kamel Oumnia, co-fondateur et directeur général, et en présence des membres du board et d'une délégation de femmes et d'hommes d'affaires, incluant Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE).
Ce dernier a d'ailleurs salué cette initiative privée visant à faire émerger des entreprises prospères à partir d'un vivier de projets. À cette occasion, l'entreprise a souligné la concrétisation de son projet en révélant le contenu inédit de l'incubation, ses locaux et les équipements mis à disposition de ses membres ainsi que les premiers projets retenus. Les projets incubés le seront pendant une période allant de 6 à 18 mois, où alterneront des séances de coaching groupé et personnalisé, en plus d'un hébergement en mode « co-working » dans un espace moderne et design.
IncubME s'inspire des meilleurs modèles d'incubation mondiaux et adaptés au contexte local. Il est basé sur un programme d'accompagnement efficace, impliquant des consultants venant d'entreprises établies afin de permettre aux porteurs de projets de développer leur réseau, d'être conseillés sur la réalité du marché et ainsi de faire émerger un écosystème entrepreneurial plus riche.
Au-delà des déclarations d'intention, IncubME s'inscrit dans le détail du quotidien des entrepreneurs, les aidant à surmonter les obstacles et à bien planifier le développement de leurs « bébés ».
Le modèle d'affaire repose sur une prise de participation, et sur le soutien de bailleurs de fonds qui ont à cœur l'encouragement de l'entreprenariat en Algérie.
Kamel Oumnia, co-fondateur d'IncubMe, a déclaré en marge de l'initiative : *« Nous sommes fiers de voir notre projet se concrétiser et de tenir notre promesse faite aux porteurs de projets et aux partenaires. IncubME a pour vocation d'aider les jeunes entrepreneurs à développer des solutions qui répondent réellement aux besoins de nos économies. Je suis aussi très heureux de voir que plusieurs femmes et hommes d'affaires ont pris de leur temps pour venir rencontrer nos incubés et leur prodiguer encouragements et conseils. »*
Le concept d'IncubMe marque l'aboutissement de plus de deux ans de recherches en Algérie et à l'étranger qui ont révélé de réelles opportunités locales : d'importantes ressources humaines et matérielles, une population jeune, des infrastructures importantes, une volonté en matière de création d'entreprises et peu de concurrence. En effet, en 2016, environ 18.000 entreprises ont été créées en Algérie. Un chiffre faible comparativement aux voisins africains. La même année, la Banque mondiale recensait le nombre de 173 incubateurs (dont 118 privés) sur le continent Africain, avec une absence de représentation de l'Algérie sur la carte.
Imad, un jeune porteur de projet incubé, ajoute : *« Cette initiative est très intéressante pour nous, jeunes porteurs de projets algériens, qui manquons d'encadrement. Le contexte algérien est propice à la création. Il est important que l'on s'ouvre au continent pour s'ouvrir au monde et cela passe par le rapprochement de la jeunesse africaine autour de projets complémentaires, IncubMe nous permet de faire cela. »*

À propos d'IncubME

IncubMe est un incubateur offrant à des entrepreneurs dont les projets ont été soigneusement sélectionnés, la possibilité d'être suivis pendant une année par une équipe de consultants qui les aideront à démarrer leur projet et à le transformer en entreprise florissante. IncubME est une initiative entreprise par des Algériens venant du monde économique, établis en Algérie et à l'étranger, ayant le souhait de partager leur vécu et leurs expériences dans le but de faire grandir et éclore des idées d'entreprises en Algérie et en Afrique.

R. E.

PRÉSERVATION DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le FNI octroie des crédits à la CNR

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a révélé que le projet de loi de Finances 2019 autorisait le Fonds national d'Investissement (FNI) à octroyer des crédits au profit de la Caisse nationale des retraites (CNR) en vue de soutenir ses capacités de couverture des pensions de retraite et lui permettre de préserver ses équilibres financiers.
Présentant le budget de son secteur devant la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du projet de loi de Finances 2019, le ministre a précisé que "*le PLF 2019 prévoit une nouvelle mesure autorisant le FNI à octroyer des crédits au profit de la CNR à des taux d'intérêt pris en charge par le Trésor public à long terme (jusqu'à 40 ans)*", sans pour autant donner de précisions sur le volume de ces crédits.
A ce propos, M. Zemali a ajouté que ladite mesure visait à "*soutenir les capacités de la CNR en matière de couverture des pensions de retraite et afin de lui permettre de préserver ses équilibres financiers*".
Indiquant que ce Fonds avait connu, depuis 2014, un déficit sans cesse "*croissant, passant de 155,1 milliards de dinars en 2014 à 336,8 milliards en 2016 et 479,1 milliards en 2017*", le ministre a fait savoir que "*l'affectation exceptionnelle de 500 milliards de dinars, octroyée en 2018 par l'Etat dans le cadre de la préservation des équilibres du système de Sécurité sociale, a permis le paiement des pensions de retraite*".
A ce titre, M. Zemali a affirmé que le système de Sécurité sociale constituait "*l'un des principaux pivots*" de la politique de l'Etat en matière de protection sociale, laquelle se manifeste par sa contribution particulière "*la prise en charge des dépenses de la solidarité nationale visant la protection des citoyens à faible revenu*".
Il a indiqué, également que les données relatives à la situation financière de la Sécurité sociale faisaient état de "*certains déséquilibres financiers touchant notamment la branche Retraite, au vu de la hausse des dépenses par rapport aux recettes des cotisations, le nombre global de retraités ayant atteint 3,225 millions, engendrant un coût financier annuel de 1.282 milliards de dinars*". *Dans ce contexte, M. Zemali a précisé que "les affectations octroyées au titre des dépenses de la solidarité nationale pour l'exercice 2019 sont estimées à 97,539 milliards DA consacrées à assurer la couverture sociale des franges vulnérables, notamment à travers une allocation complémentaire mensuelle au profit des retraités et des invalides et une revalorisation exceptionnelle des pensions de retraite dans le cadre de la CNAS et de la CASNOS". Par ailleurs, le ministre a affirmé qu'une enveloppe de 88 milliards DA a été consacrée au financement forfaitaire des établissements de santé publics au titre de l'exercice 2019, soit une hausse de 10% (8 milliards)*", ajoutant que ce chiffre était destiné à la prise en charge des assurés sociaux.
Concernant le budget de son secteur dans le cadre du PLF 2019 estimé à 181,093 milliards DA, M. Zemali a fait savoir que "*plus de 90% du budget de fonctionnement étaient destinés à la promotion de l'emploi, la modernisation de l'administration et la couverture sociale des franges vulnérables*".
Dans le cadre de ce projet de loi, un budget de 49,1 milliards DA a été affecté au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), sachant que les recrutements dans le cadre de ce dispositif ne se feront qu'en remplacement des fonctionnaires ayant été recrutés au titre des placements classiques dans le monde du travail.
Pour ce qui est des placements classiques, le ministre a souligné que le secteur ambitionnait d'atteindre 400.000 placements en 2019, ajoutant que "*tous les efforts seront orientés vers ce type de placements*".
"*L'emploi ne concerne pas uniquement le secteur du Travail. Il s'agit d'un dossier commun, d'où la nécessité de conjuguer les efforts des différents secteurs, notamment ceux à forte employabilité, générateurs de richesse et d'investissement productif à l'instar de l'habitat, des travaux publics, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme*", a-t-il rappelé.

R. E.

QIA PEUT SAISIR DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT OFFERTES EN ALGÉRIE

Relations de partenariat gagnant-gagnant

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a invité, lors d'une réunion tenue à Doha (Qatar) avec les responsables de Qatar Investment Authority (QIA), ce fonds souverain et les investisseurs qataris à s'enquérir des opportunités d'investissement offertes en Algérie.
Cette rencontre s'est tenue en marge du Salon international de l'agroalimentaire "Hospitality & food", organisé du 6 au 8 novembre à Doha, avec la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur. Lors de cette réunion, le ministre a mis en avant les potentialités de l'Algérie en matière d'établissement de partenariats durables à même d'impulser les investissements dans tous les domaines. Il a également mis l'accent sur la précédente expérience avec le partenaire qatari qui avait, par le biais de l'une de ses filiales -Qatar steel-, réalisé le projet du complexe sidérurgique de la zone industrielle de Bellara (Jijel).
Pour rappel, Qatar steel et l'Entreprise nationale de sidérurgie Sider étaient liés par un partenariat, sur la base de la règle d'investissement 51/49, pour la réalisation du complexe de Bellara d'une capacité de production initiale de près de deux millions de tonnes de rond à béton et de fil machine.
Le président du QIA, Cheikh Faisal Bin Thani Bin Faisal Al Thani, a annoncé, pour sa part, qu'une délégation d'hommes d'affaires qataris, relevant du fonds, effectuera une visiter en Algérie, début 2019, pour s'enquérir davantage des opportunités offertes de partenariat, soulignant l'intérêt qu'accordent ces derniers aux secteurs public et privé notamment aux petites et moyennes entreprises (PME).
Avec un total des actifs estimé à 335 milliards de dollars, QIA est considéré comme l'un des plus grands fonds souverains à l'échelle internationale.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

500 nouvelles aides au logement rural

La wilaya de Bordj Bou-Arréridj a bénéficié dans le cadre de l'habitat rural d'un nouveau quota de 500 aides au logement rural, a révélé, la semaine dernière, le directeur local du logement, Abdelaziz Benmeridja.

Le responsable a indiqué en marge d'une exposition organisée à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de l'habitat, à la maison de la culture Aïcha-Haddad, que ce quota sera distribué en fonction des besoins et du nombre des dossiers déposés, ajoutant que la priorité sera donnée aux communes ayant auparavant bénéficié de quotas réduits.

Ce quota d'aides à la construction rurale a été accordé après la dernière visite du ministre du secteur dans cette wilaya, a fait savoir M. Benmeridja, rappelant que Bordj Bou-Arréridj avait bénéficié début 2018 de 1.500 aides au logement rural, après la distribution d'un reliquat de 1.410 aides rurales.

La wilaya de Bordj Bou-Arréridj compte 8 communes classées parmi les régions des Hauts- Plateaux, a encore rappelé le responsable, mettant l'accent sur l'importance de cette formule de logement dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens concernés.

Les programmes du logement rural dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj connaissent un engouement croissant, notamment dans les régions montagneuses, a-t-il souligné, mettant en avant l'importance des procédures et des dispositifs appliqués par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, permettant aux bénéficiaires ne disposant pas d'espace foncier de faire des extensions en hauteur au niveau des logements de leurs familles.

La wilaya de Bordj Bou-Arréridj a bénéficié de quotas considérables en matière de logements ruraux à raison de près de 3.000 aides annuellement, totalisant un programme de plus de 38.000 aides dégagées depuis 2004, selon les statistiques du secteur.

SETIF

105 ha de forêt et de récoltes décimés par le feu en 2018

Au total, 105 hectares de forêts et de récoltes ont été décimés par le feu à travers la wilaya de Sétif, ainsi que 1.875 arbres fruitiers, a indiqué, à l'APS, le responsable de la communication de la direction de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra.

Près de 180 incendies se sont déclenchés dans la wilaya de Sétif entre le 1er juin et le 30 septembre 2018, causant la destruction de 105 ha de forêts, 1.875 arbres fruitiers, 31.458 bottes de foin et 224 ha de récoltes de céréales et d'herbes sèches, a précisé la même source.

Le bilan fait également état d'une augmentation du nombre d'incendies de récoltes et une baisse du nombre d'incendies de forêts par rapport à l'année dernière à la même période.

APS

GHARDAIA, OUED M'ZAB

Lancement d'une étude de dépollution

Les services de la wilaya de Ghardaïa ont révélé qu'une étude de dépollution de oued M'zab, qui serpente la vallée éponyme classée patrimoine universel depuis 1982, sera lancée prochainement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette étude, initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a été confiée à l'Agence nationale de l'aménagement du territoire afin d'assurer la dépollution de l'Oued M'zab de manière à cesser tout rejet des ordures, gravats et autres déchets solides dans son lit, tout en favorisant sa préservation et en augmentant l'attractivité touristique de la région, a indiqué, à l'APS, le secrétaire générale de la wilaya, Boualem Amrani, précisant que cette étude s'inscrit dans une logique de développement durable basée sur une urbanité multidimensionnelle garantissant un équilibre social en harmonie avec le développement démographique et urbanistique pour l'amélioration du quotidien des habitants de la vallée du M'zab composée de quatre communes (Daya-Ben-Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf).

Selon les explications de M. Amrani, l'objectif de cette étude est d'accompagner les multiples transformations qu'a connues la région de Ghardaïa en matière d'infrastructures urbaines et les équipements de base afin de renforcer l'attractivité économique, touristique de la vallée du M'zab et de contribuer également à améliorer les conditions de vie de ses habitants dans un cadre de développement soutenu et durable.

Un intérêt particulier sera réservé au renforcement du réseau routier, la fluidité de la circulation entre les deux rives de l'Oued M'zab ainsi que l'aménagement d'espaces de détente et de loisirs tout au long de l'Oued, de manière à contribuer à l'amélioration du cadre de vie général et à pallier au manque d'espaces verts, a souligné l'APS, ajoutant que les rejets des gravats et autres déchets solides dans ce milieu naturel (le lit de l'oued) ont pour conséquence la dégradation de l'environnement et de la qualité des ressources en eau, ce qui constitue une menace pour la santé des populations et des créatures vivant dans les milieux naturels avoisinants, estiment des spécialistes en science de la nature et de l'environnement de l'université de Ghardaïa.

Les autorités locales, en collaboration avec la société civile et les mosquées de l'ensemble des communes, organisent, pour remédier à cette atteinte à l'environnement, chaque week-end des opérations de nettoiement des quartiers de la ville et l'Oued M'zab

B. M.

OUARGLA, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Contribution de plusieurs associations spécialisées

Plusieurs associations spécialisées dans les questions de l'environnement se sont imposées ces dernières années dans la wilaya d'Ouargla à travers leurs actions de bénévolat visant la protection de l'environnement et l'ancrage de la culture environnementale chez le citoyen.

Ces associations œuvrent à travers leurs programmes à développer la prise de conscience du citoyen sur la préservation d'un environnement sain à l'abri des facteurs de prolifération de maladies.

L'association Les Amis de l'environnement, créée en 2015 par des bénévoles du quartier Saïd-Otba (périphérie d'Ouargla), s'implique aux divers efforts et actions de nettoiement et d'hygiène et d'éveil de la conscience citoyenne pour s'associer aux initiatives visant un environnement salubre et sain, a expliqué Mohamed Bentadj, membre de l'association.

De nombreuses personnes, notamment des jeunes, ont fait preuve d'un esprit d'initiatives et d'entraide, à travers l'action bénévole consacrant les valeurs d'une société homogène et cimentée, a-t-il souligné. L'action de l'association ne consiste pas à nettoyer le milieu urbain, mais s'étend à d'autres actions telles que le boisement tout au long de l'année, s'étant traduit par la mise en terre près de 700 arbrisseaux de différentes essences, dont des arbres d'alignement, près des mosquées, des établissements scolaires, des cimetières et dans des lieux publics.

Selon M. Bentadj, ce sont les écoles primaires où les petits élèves constituent le terrain propice pour cultiver cette conscience environnementale, que l'action de sensibilisation prend son sens, en les associant aux campagnes de nettoiement des établissements, de boisement et de décorations, de protection de l'environnement et des espaces verts.

La création de clubs verts au niveau des établissements scolaires fait partie des mécanismes idoines pour l'ancrage de la culture environnementale auprès des jeunes générations, du civisme et de la citoyenneté, ainsi que de la lutte contre les comportements néfastes susceptibles de nuire au milieu et d'engendrer des conséquences ravageuses sur la santé publique, a-t-il ajouté. L'initiative a d'ores et déjà donné lieu à la naissance d'un club vert au niveau de l'école primaire Hadj Aïssa-Mesrouk de la commune de Rouissat, en attendant sa généralisation au niveau d'autres établissements scolaires.

Ces clubs verts assument, entre-autres missions, la création de pépinières et de jardins dans les enceintes des écoles, l'organisation de rencontres aux objectifs de sensibilisation sur les problèmes environnementaux, la réalisation d'exposés sur le thème de l'environnement et d'activités de protection de l'environnement, ainsi que d'une bibliothèque et d'une publication dédiées aux sujets inhérents à l'environnement.

Composée de 15 membres, cette association entend mettre en place prochainement des antennes à travers les autres communes de la wilaya pour toucher le plus grand nombre de citoyens, les élèves notamment, et d'ancrer un civisme environnemental pour la formation d'un bon citoyen, soutient M. Bentadj.

L'association Takafoul akhdar (Entraide verte), du quartier Mekhadma (Ouargla), lui emboîte le pas, en optant pour la réalisation d'une série d'opérations de préservation de l'environnement, dont le projet des Quartiers verts mené pour retrouver la beauté et l'hygiène des quartiers et cités de cette ville saharienne, a indiqué le secrétaire général de cette association.

Rabie Hocine a fait état, à ce titre, de l'entreprise d'une série de campagnes de nettoiement à travers les grands quartiers de Mekhadma, Sokra, Bamendil, Bouamer et Tazegraret, en plus du nettoiement des cimetières et le boisement des rues et du tracé du tramway d'Ouargla.

Des initiatives locales pour la préservation de l'environnement

Moult initiatives sont entreprises ces dernières années à travers la wilaya d'Ouargla pour la préservation de l'environnement avec l'implication de différentes couches sociales, en tant qu'élément essentiel dans le processus de développement, selon la direction de l'environnement. Il s'agit de campagnes de nettoiement initiées en coordination avec différents acteurs, les associations notamment, l'encouragement des actions des jeunes en les dotant des moyens disponibles pour éliminer les décharges anarchiques et les déchets entassés à travers les rues et quartiers.

Menées périodiquement, ces actions ont permis l'éradication de 80% des points noirs altérant l'image de la ville et l'exploitation des déchets dans le cadre de la gestion intégrée des déchets.

Les initiatives ont influé positivement aussi bien sur l'environnement que sur le cadre de vie de la population, ont estimé les responsables de la Direction de l'environnement.

APS

BATNA, CAMPAGNE DE COLLECTE D'OLIVES

La production prévisionnelle en hausse

La commune de Barika occupe la première place à l'échelle locale en matière de surface réservée à la culture de l'olivier, soit 2.422 ha, suivie de la localité de N'gaous (1.877 ha), El-Madher (1.243 ha) tandis que le reste est réparti sur les autres communes, a fait savoir le directeur local du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au terme de la campagne de collecte de cette année, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna prévoit d'atteindre une production de plus de 426.000 qx d'olives, a indiqué le directeur local du secteur, Ismaïl Zerguine, précisant, à l'APS, que cette filière enregistre, selon les données préliminaires, une augmentation par rapport à l'année précédente où la production a atteint 380.000 qx, soulignant que la surface plantée a dépassé, actuellement, les 12.280 ha contre 12.146 ha l'année dernière.

La superficie productive a atteint 9.480 ha, dont 1.360 ha exploités cette année, a détaillé, à l'APS, le même responsable, faisant remarquer que les programmes de soutien à cette filière ont contribué largement à l'extension de la surface consacrée à l'olivier dans les différentes régions de la wilaya, en particulier dans la zone Sud où plusieurs périmètres agricoles ont été créés au cours des dernières années, dont la plupart sont dédiés à l'olivier, résistant à la sécheresse et à la désertification.

La commune de Barika occupe la première place à l'échelle locale en matière de surface réservée à cette culture, soit 2.422 ha, suivie de la localité de N'gaous (1.877 ha), El-Madher (1.243 ha), tandis que le reste est réparti sur les autres communes, a fait savoir le directeur local du secteur, rappelant, à l'APS, qu'en matière de transformation, la wilaya de Batna dispose de 20 huileries, dont 11 mécaniques, 5 modernes et 4 traditionnelles, d'une capacité moyenne de transformation évaluée entre 90 et 275 qx par heure.

B. M.

TEBESSA, CONSTRUCTION TRADITIONNELLE SAHARIENNE

Génie architectural des ksour de Negrine

Situés à la porte du Sahara, à 150 km au sud de Tébessa, les ksour de la région de Negrine reflètent non seulement l'art de la construction traditionnelle saharienne mais également le génie architectural local.

Vieilles bâtisses témoins de la succession de plusieurs civilisations dans la région, de la préhistoire, en passant par la civilisation romaine, jusqu'à celle musulmane, Ksour Negrine au design architectural distinctif renvoient à la mémoire de la région.

Voulant apporter une pierre à un édifice déjà élogieux, des jeunes de Tébessa ont lancé le défi de réhabiliter ces sites non classés et de renouer avec un pan de l'histoire de leur ville avec la coordination des services communaux, l'objectif étant d'en faire une destination touristique saharienne privilégiée.

Le visiteur des ksour de la région de Negrine est émerveillé devant ces habitations densément blotties, sobres et austères, lesquelles, même en ruines, dégagent un charme inouï.

Environ 150 maisons, construites sous forme de petits palais, d'une couleur jaunâtre, entourées de palmiers et d'arbres fruitiers, traduisent la détermination de l'homme à construire des logements dans un environnement désertique et sec, chaud en hiver et froid en été, avec des matériaux simples, notamment l'argile, les pierres, les troncs d'arbres et de palmiers. Une ancienne mosquée, située au milieu de ces palais, connue pour son décor distingué et son style architectural islamique arabe, symbolise la relation étroite entre les habitants de cette région et la religion musulmane, et un ensemble de petits magasins d'antiquités, tentent de résister au temps et rappellent le passé dense et riche de la région de Negrine.

Afin de préserver ce patrimoine culturel et historique de l'antique Théveste, un groupe de jeunes de la région de Negrine a créé une association locale pour la promotion du tourisme et la protection de l'environnement, et organise chaque samedi une touiza, regroupant des jeunes de divers horizons pour une action de volontariat visant la réhabilitation de ces ksours abandonnés. "*L'idée d'une association vise à attirer l'attention sur les ksour de Negrine*", souligne, à l'APS, le président de cette association, Lakhdar Hami. Et d'ajouter : "*Beaucoup de jeunes ont adhéré à l'idée et chacun tente d'apporter son savoir-faire dans le domaine de la restauration. Les ksour sont devenus une actualité dans la région et ceci peut encourager des gens à revenir habiter ces maisons abandonnées*".

Les membres de l'association ont l'intention, en coordination avec les habitants, de rénover l'ancienne mosquée de la région. "*La mosquée est fermée depuis plus de 20 ans. Des jeunes ont proposé de la réhabiliter et beaucoup d'habitants ont apprécié l'idée et promis aide et assistance* », a encore souligné M. Hami, attestant que le « *petit projet démarré par une maisonnette commence à prendre forme, l'idée plait et séduit et l'espoir est grand d'atteindre l'objectif*".

Pour le président de l'Assemblée populaire communale de Negrine, Ramdane Djemouaï, cette action de volontariat a pour objectif de ressusciter un lieu chargé d'Histoire. "*La commune de Negrine assure aux participants à cette action de volontariat les moyens de transport et l'eau pour pouvoir mener à bien leur action*", détaille l'édile qui souligne que ce site non classé a été abandonné par les siens pour diverses raisons. "*La région de Negrine est un musée à ciel ouvert et la réhabilitation des ses kour à l'identique et avec les mêmes matériaux permet de créer une dynamique dans cette zone et de la propulser sur le devant des sites prisés par les touristes aussi bien nationaux qu'étrangers*", lance, convaincu, M. Hama.

APS

SKIKDA

Projet de transformation d'acier à la ZI de Boumaïza

Le chantier d'une unité de transformation d'acier sera « *bientôt* » lancé dans la zone industrielle Boumaïza, dans la wilaya de Skikda, a annoncé, la semaine dernière, le directeur local de l'industrie, Mohamed Adnane Zahnit.

Les produits de cette unité de transformation d'acier, un investissement de statut privé, seront destinés à l'industrie automobile, a précisé, à l'APS, le même responsable, soulignant que ce projet est en phase de « *finalisation des formalités administratives d'usage* ».

Erigé sur une superficie estimée à 71.84 hectares, le projet de transformation d'acier a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de l'ordre de 45 milliards DA et un délai de réalisation, fixé à 15 mois, selon le même responsable.

Ce projet, une fois concrétisé, comprendra sept unités, dont celle de la préparation des matières premières et deux autres réservées à l'acier électrique et à l'entretient.

L'entrée en exploitation de cette unité d'acier permettra de répondre aux besoins en la matière aussi bien la wilaya de Skikda que dans les régions limitrophes et contribuera à générer pas moins de 5.000 postes directs et indirects de travail, a affirmé la même source. D'autre part, le même responsable a indiqué que le chef de l'exécutif local, Hedjeri Derfouf, a exhorté les responsables concernés à œuvrer à conclure des accords de partenariat entre cette unité et le secteur de la formation professionnelle et l'université de Skikda avec l'objectif d'assurer aux apprenants des stages pratiques ainsi que des placements au sein de cette unité.

OUM EL-BOUAGHI

Distribution de 32 unités d'élevage de lapins et 1.000 ruches

Une opération de distribution de 32 unités d'élevage de lapin et 1.000 ruches au profit d'agriculteurs a été lancée dans la wilaya d'Oum El- Bouaghi, a annoncé, la semaine dernière, le directeur des services agricoles (DSA), Laâla Maâchi.

Le responsable a affirmé, à l'APS, que la direction de ce secteur a lancé la distribution des unités d'élevage de lapin au profit de 32 bénéficiaires de plusieurs localités de la wilaya, dont des unités concernées par la reproduction des lapins et autres consacrées à leur engraissement. Le montant financier consacré à ces unités, accordé par le Fonds national de développement rural, est de l'ordre de 5 millions DA, ajoutant que 100 fellahs de diverses localités de la wilaya ont bénéficié de 1.000 ruches, soit une moyenne de 10 ruches pour chaque agriculteur pour un montant de 15 millions DA, a-t-il soutenu.

L'objectif de cette opération est de soutenir le développement rural et d'encourager les fellahs à produire les viandes blanches (viandes de lapins) en plus de la promotion de la filière de production de miel, a indiqué la même source.

A noter que 30 unités d'élevage de lapins financées sur budget de wilaya ont été attribuées en 2017 en faveur de fellahs de la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

APS

PAKISTAN

Asia Bibi, après la libération, l'exfiltration?

lacette chrétienne pakistanaise, accusée de blasphème mais graciée par la Cour suprême vient d'être libérée de prison. Toujours sous la menace des fondamentalistes, elle se trouve pour l'instant à Islamabad, la capitale pakistanaise. Plusieurs pays occidentaux se disent prêts à l'accueillir.

Asia Bibi est en sécurité, mais toujours au Pakistan, selon le ministère pakistanais des Affaires étrangères qui dément les articles parus dans la nuit selon lesquels elle aurait quitté le pays. Elle est à Islamabad, dans un lieu tenu secret et placé sous haute sécurité en raison des menaces qui pèsent toujours sur sa vie.

Les islamistes ont annoncé pour aujourd'hui jeudi une très grosse manifestation à Karachi, dans le sud du pays. Asia Bibi pourra-t-elle quitter le Pakistan ? C'est ce que ses proches espèrent. Selon les dernières infos, plusieurs chancelleries européennes sont à la manœuvre pour la faire sortir du Pakistan, y compris la France qui s'est dit prête, comme l'Italie, à l'accueillir. S'il n'y a aucune certitude que le gouvernement pakistanais soit prêt à autoriser son exfiltration, le fait qu'elle soit libérée et qu'elle se trouve dans la capitale, semble positif.

D'après nos informations, Asia Bibi attend plusieurs de ses proches à Islamabad. Des proches qui étaient jusqu'ici en province et qui doivent partir du Pakistan avec elle, pour éviter les représailles des fondamentalistes. Mère de quatre enfants, Asia Bibi a été en 2010 la première femme au Pakistan à être condamnée à la peine capitale par pendaison pour blasphème. Rejetant cette accusation, elle avait fait appel de cette décision devant la Cour suprême.

IRAK

Attentat à la voiture piégée à Mossoul

Au moins trois personnes ont été tuées et une dizaine d'autres ont été blessées dans l'explosion d'une voiture piégée survenue jeudi soir à Mossoul, ville libérée en 2017 de l'emprise de Daech.

Une voiture piégée a explosé jeudi soir près d'un restaurant de Mossoul, a indiqué le commandement militaire, cité par l'AFP. Il s'agit du premier attentat commis dans cette ville du nord de l'Irak depuis que l'armée irakienne l'a reprise à Daechen 2017. L'attentat a fait au mois trois morts et une dizaine de blessés, selon le service de presse des forces de sécurité locales.

Les djihadistes de Daech s'étaient emparés en 2014 de vastes territoires en Irak, dont la deuxième plus grande ville du pays, Mossoul. En 2017, les terroristes ont été chassés de Mossoul à l'issue d'une opération militaire de grande ampleur.

ÉTHIOPIE

Découverte d'une fosse contenant 200 cadavres

La police éthiopienne a découvert une fosse contenant au moins 200 cadavres dans l'est de l'Ethiopie, le long de la frontière entre la région de Somali et celle de l'Oromia, a rapporté vendredi la presse officielle du pays, citant des représentants de la police. Cette découverte est survenue dans le cadre d'une enquête sur l'ancien administrateur de la région de Somali accusé de violation des droits de l'Homme, est-il précisé.

La région a été le théâtre de violences pendant des décennies avant que le gouvernement et les rebelles sécessionnistes du Front de libération d'Oromo (FLO) signent en août dernier un accord décrétant la fin des hostilités.

Agences

CHILI

Le gouvernement dénonce l'asile accordé par la France à un ex-guérillero

C'est l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides, l'Ofpra, qui a accordé l'asile à Ricardo Palma Salamanca et sa famille. Et pour l'instant, on ne connaît pas les raisons exactes de cette décision.

La France a accordé, le 5 novembre, l'asile à un ancien guérillero chilien, Ricardo Palma Salamanca. Cette décision scandalise le gouvernement du Chili et toute la droite du pays, car il a été condamné à perpétuité dans les années 90 pour l'assassinat de l'idéologue du régime de Pinochet, Jaime Guzman, après les premières élections libres post-dictature.

L'affaire intéresse jusqu'au plus haut niveau de l'Etat chilien : le président lui-même a envoyé une lettre à son homologue français Emmanuel Macron pour lui demander d'annuler la décision d'accorder l'asile à Ricardo Palma Salamanca. L'ambassadeur français au Chili a même été convoqué lundi au ministère des Affaires étrangères, pour protester contre la décision de la France.

Il faut dire que dans la coalition de droite au pouvoir, l'indignation est à son maximum depuis vendredi. Car Jaime Guzman, l'idéologue de la dictature de Pinochet, est LE martyr de la droite chilienne depuis qu'il a été assassiné en 1991 par un groupe armé d'extrême gauche.

"*La France a accordé l'asile à un terroriste*" a déclaré un député du parti d'extrême droite fondé par Jaime Guzman sous la dictature, qui appartient à la coalition au pouvoir. Plusieurs membres de ce parti, mais aussi la porte-parole du gouvernement, ont comparé l'assassinat de Jaime Guzman aux attentats survenus en France ces dernières années ; et affirmé qu'accorder l'asile à son assassin était un mauvais signe dans la lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale. C'est l'office français de protection des réfugiés et des apatrides, l'Ofpra, qui a accordé l'asile à Ricardo Palma Salamanca et sa famille. Et pour l'instant, on ne connaît pas les raisons exactes de cette décision.

Interrogé sur le sujet, le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, a simplement expliqué que cette affaire "*renvoie à l'histoire du Chili sous la dictature d'Augusto Pinochet*". Une déclaration qui a de nouveau fait hurler la droite chilienne, car l'assassinat de Jaime Guzman et la condamnation de Ricardo Palma Salamanca ont eu lieu plusieurs mois après les premières élections libres post-dictature. Le ministre chilien de l'Intérieur l'a encore répété ce mercredi : les faits sont intervenus en démocratie, en plein État de droit, et il n'y aucune justification, selon lui, pour accorder l'asile à Ricardo Palma Salamanca.

Pour commencer, plusieurs parlementaires de gauche ont dit publiquement qu'ils souhaitaient que Ricardo Palma Salamanca soit extradé au Chili, pour y purger sa peine.

Mais d'autres s'interrogent sur le degré d'indépendance de la justice à l'époque, car même si des élections libres ont bien eu lieu en 1990, l'ancien dictateur Augusto Pinochet est resté chef des armées pendant plusieurs années, et la Constitution adoptée sous la dictature n'a été modifiée que partiellement, petit à petit. Les avocats de Ricardo Palma Salamanca, eux, affirment que l'ancien guérillero a subi des mauvais traitements à l'époque et n'a pas bénéficié d'un procès équitable. Quoiqu'il en soit, plusieurs juristes affirment qu'il est quasiment impossible que l'asile accordé en France à l'ancien guérillero soit annulé.

ÉQUATEUR

L'ex-Président Correa aurait demandé l'asile en Belgique

Soupçonné d'avoir commandité une tentative d'enlèvement en 2012 contre l'ancien député d'opposition Fernando Balda, l'ex-président Rafael Correa refuse de rentrer en Equateur où la justice vient de le sommer de rentrer pour y être jugé. Il vit actuellement en Belgique, pays d'origine de sa femme. Jeudi soir, des versions contradictoires circulaient quant à une possible demande d'asile à la Belgique. La situation judiciaire de l'ancien Président Rafael Correa se complique. Mercredi 7 novembre, la juge Daniella Camacho a ordonné que tous ses comptes bancaires soient gelés, rapporte notre correspondant à Quito, Eric Samson. Elle continue de demander à Interpol l'arrestation de Correa. Résidant depuis l'an dernier en Belgique, ce dernier doit être jugé pour tentative d'enlèvement. Il est passible de 5 à 7 ans de prison. Avec lui, doivent être jugés Pablo Romero, ex-responsable de l'Agence nationale de renseignement et deux policiers ayant participé à la tentative d'enlèvement à Bogota d'un ancien député d'opposition Fernando Balda, rapidement frustrée par la Police colombienne. Rafael Correa affirme être innocent. Il se dit victime de « persécution politique » de la part du président actuel Lenin Moreno, pourtant son ancien allié. Ce jeudi, des informations contradictoires ont circulé à Quito.

Après que l'AFP a indiqué que l'ancien président avait déposé en juin dernier une demande d'asile auprès du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides à Bruxelles, Rafael Correa a démenti la nouvelle. "*Je ne peux ni confirmer ni infirmer cette information, a-t-il affirmé à la correspondante de RFI Esther Herrera. Je confirme seulement qu'en vertu de notre droit, nous utiliserons toutes les voies juridiques pour nous défendre de cette persécution judiciaire et politique brutale. Par ailleurs, en vertu des traités internationaux, si un pays, et a fortiori un pays développé, un pays européen accorde l'asile politique, c'est parce qu'il considère que vous êtes victime d'une persécution politique. L'ordre constitutionnel n'a plus cours en Equateur.*

La Cour constitutionnelle a été mise hors-jeu. Le pouvoir a mis la main sur la justice de manière illégale et anti-constitutionnelle.

Ils ont placé leurs amis et ils ont nommé un procureur ad hoc, dont le poste n'existait pas, qui a reçu pour instruction de lancer des poursuites contre moi. Nous sommes face à une dictature..."

Agences

MIDI SPORTS

CORRUPTION

Quand la presse étrangère dévoile le linge sale

FOOTBALL, LFP

Medouar présente ses excuses aux membres du bureau exécutif

Tout est rentré dans l'ordre au sein de la Ligue de football professionnel (LFP) après une semaine mouvementée. Le président de l'instance Abdelkrim Medouar s'est engagé, ce jeudi, à impliquer davantage les membres de son bureau exécutif dans ses décisions et restructurer l'instance dirigeante de la compétition.

MUSTAPHA BERRAF À PROPOS DES FLÉAUX QUI MINENT LE SPORT NATIONAL

"Nous œuvrons pour une tolérance zéro"

FOOTBALL, LFP

Medouar présente ses excuses aux membres du bureau exécutif

Tout est rentré dans l'ordre au sein de la Ligue de football professionnel (LFP) après une semaine mouvementée. Le président de l'instance Abdelkrim Medouar s'est engagé, ce jeudi, à impliquer davantage les membres de son bureau exécutif dans ses décisions et restructurer l'instance dirigeante de la compétition.

« *Nous avons sollicité l'intervention du président de la FAF Kheireddine Zetchi. Il s'est montré disponible et nous a reçus tous lors d'une réunion tenue au siège de Dely Brahim* (siège de la FAF). *La rencontre a été bénéfique pour tout le monde et nous avons pu crever l'abcès. Medouar nous a présenté ses excuses et s'est engagé à nous impliquer dans ses futures décisions* », a affirmé à TSA le membre du Bureau exécutif, Akli Adrar.

Cinq des six membres composant le Bureau exécutif de la LFP ont décidé mardi de geler leur activités au sein de l'instance, pour contester la gestion *« unilatérale »* du président Medouar. Les membres ont qualifié d'*« inadmissible »* la manière de gérer de Medouar depuis son élection le 21 juin dernier à la tête de la LFP. *« Nous avons décidé d'un commun accord la désignation d'ici à la semaine prochaine d'un secrétaire général, dont le poste est vacant depuis plusieurs mois. Le membre Djamel Messaoudene sera chargé de constituer les différentes commissions de la LFP. Il est temps de démarrer sur de nouvelles bases dans l'intérêt du football national »*, a-t-il ajouté.

Le conflit entre les membres et leur président a éclaté suite au report du match qui devait se dérouler ce mardi entre l'USM Alger et la JSK Kabylie, comptant pour la 13e journée de Ligue 1, avant d'être reprogrammé au vendredi 9 novembre.

Ce choc programmé initialement lundi 5 novembre a été décalé de 24 heures ce qui n'a pas été du goût du président de la JSK Chérif Mellal, ce dernier n'a pas hésité à tirer à boulets rouges vendredi sur Medouar le qualifiant *« d'incompétent »* et d'*« incapable »*, tout en lui demandant de démissionner de son poste. Il a également chargé le directeur général de l'USM Alger Abdelhakim Serrar le qualifiant de *« grand hypocrite et magouilleur »*.

CRISE LFP, CORRUPTION, VIOLENCE :

Le football algérien au fond du trou

Le football national est en train de vivre peut-être l'une des périodes les plus sombres de son histoire. Corruption, arbitrage, violence dans les stades, crise à la LFP, autant de tâches noires qui viennent porter un sérieux coup à sa réputation, déjà très mauvaise.

La FAF, sous l'ère de Kheireddine Zetchi, élu le 20 mars 2017, a échoué jusque-là à trouver les remèdes aux maux qui rongent le football national.

La situation va de mal en pis en dépit des nombreuses voix appelant à réformer cette discipline, ou du moins apporter *« plus de rigueur dans la gestion »*.

Pourquoi le football en Algérie se porte si mal ? Quelles sont les raisons de cette décadence ? Et surtout quelles sont les solutions à prévoir ? Autant de question que nous essayons d'éclairer.

L'arrivée de Zetchi n'a rien changé

Élu à la tête de la Faf le 20 mars 2017 en remplacement de Mohamed Raouraoua, Kheïreddine Zetchi peine à réaliser les grandes lignes de son programme, puisqu'il a échoué à réanimer un football national qui a touché le fond.

Après plus d'une année et demi de règne, Zetchi est toujours confronté aux-mêmes problèmes hérités de son prédécesseur : violence dans les stades, corruption, arbitrage de plus en plus contesté, et surtout une équipe nationale qui peine à retrouver des couleurs.

La succession de pas moins de deux sélectionneurs à la tête des Verts sous son ère, Lucas Alcaraz puis Rabah Madjer, n'avait pas permis à l'EN de retrouver la sérénité. Dos au mur suite à deux mauvais castings, Zetchi a jeté son dévolu sur l'ancien international Djamel Belmadi qui voit en lui *« la personne idéale »* pour redorer le blason de cette sélection. Après trois matchs dirigés sur le banc de l'Algérie, le bilan de Belmadi est mitigé avec une victoire, un nul et une défaite.

Tout en se concentrant sur l'équipe nationale, Zetchi a fini par *« ignorer »* de restructurer le football au niveau interne. Le constat est accablant puisque le championnat est marqué notamment par de fréquentes scènes de violences regrettables, en plus du phénomène de la corruption révélé au grand jour récemment dans deux enquêtes publiées par deux grands médias : la BBC et France Football.

BOXE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE

L'Algérie sacrée par équipes

La sélection algérienne a été sacrée championne d'Afrique militaire de boxe par équipes en remportant dix médailles d'or à l'issue des finales de la 5e édition qui a pris fin jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoun (Alger).

Les boxeurs algériens ont fait une razzia en dominant de bout en bout les finales du Championnat d'Afrique avec cette moisson, devant le Kenya et la Tunisie. La sélection algérienne a commencé par frapper très fort en plaçant dix boxeurs en finale, suivie du Kenya (5) et de la Tunisie (2).

A l'issue de cette consécration, le sélectionneur national Brahim Bedjaoui s'est montré "*très satisfait*" des résultats enregistrés lors de cette 5e édition "*qui dépassent tous les objectifs*" assignés avant le début de cette compétition.

"*En effet, il ne faut pas oublier que la boxe algérienne n'a pas remporté le titre africain par équipes depuis 2007 à Madagascar, c'est pour cette raison que nous étions plus que jamais déterminés à monter sur la plus haute marche du podium après deux ans de préparation et de sacrifices*", a confié Bedjaoui à l'APS.

Pour le coach national, les boxeurs algériens ont démontré plus de volonté et d'agressivité sur le ring par rapport à leurs adversaires, notamment les Kényans, présents avec cinq pugilistes en finale.

"*Je pense que le fait d'organiser la compétition chez nous en Algérie a donné plus de motivation et de rigueur à nos jeunes boxeurs qui méritent amplement ce sacre africain, devant des Kényans très adroits, sans oublier les Tunisiens et Marocains, tous médaillés africains chez les civils*", a-t-il dit.

La cérémonie de clôture du 5e Championnat d'Afrique militaire de boxe a été rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, et du général-major Zerrad Chérif, chef du Département Emploi et Préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

L'Algérie remporte 10 médailles d'or

La sélection algérienne militaire de boxe a remporté dix médailles d'or à l'issue des finales du 5e Championnat d'Afrique militaire qui a pris fin jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoun (Alger). Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Touareg Mohamed-Yacine (49 kg), Mordjane Oussama (52 kg), Litim Khalil (56 kg), Benlaribi Abdennacer (60 kg), Abdelli Yahia (64 kg), Belhout Hocine (69 kg), Hadroug Said (75 kg), Houmri Mohammed (81 kg), Hamani Mohand-Saïd (91 kg) et Boughrara Mabrouk (+91 kg).

De son côté, la sélection kényane a pris la 2e place avec huit médailles (4 argent et 4 bronze), suivie de la Tunisie avec six médailles (2 argent et 4 bronze) et du Maroc avec cinq médailles (1 argent et 4 bronze).

La République démocratique du Congo (RDC) a obtenu trois médailles (1 argent et 2 bronze), alors que le Burundi a pris deux médailles de bronze.

CORRUPTION

Quand la presse étrangère dévoile le linge sale

Outre un niveau technique très faible, notre championnat est miné par de cas de corruptions, mais tout en restant jusque-là sujet tabou.

« *Bienvenue au pays de la corruption* », titrait FF en Une dans son édition du 23 octobre dernier. Il s'agissait de la deuxième enquête dans son genre, après celle consacrée par le média britannique BBC en septembre dernier.

Les deux médias étrangers ont publié le barème de la vente des matches de football en Algérie, tout en illustrant leurs enquêtes par des témoignages de personnes ayant été impliquées dans des cas de corruption.

Tout en minimisant l'ampleur du phénomène de la corruption, le président de la FAF a réagi à ces deux enquêtes, en bottant en touche : *« Les organes de presse et les médias sont tout à fait libres de s'exprimer. En ce qui concerne ce petit article* (celui de *France Football*, NDLR)*, il n'est jamais beau de voir l'image du pays touchée ne ce serait-ce qu'à un petit degré. En lisant l'article, nous avons constaté qu'il était vide et dépourvu de toutes preuves. Le jour où nous aurons des éléments palpables par rapport à cette corruption, nous nous promettons que nous serons engagés à combattre ce fléau à travers notre commission de l'éthique. La meilleure manière c'est de laisser faire. Il y a une ligne directrice au niveau de la FAF, et nous irons en justice contre X le jour où nous jugerons au niveau du Bureau fédéral qu'il est aujourd'hui utile de le faire »*.

Arbitrage : Abid Charef et les autres

Il ne se passe pas une journée de championnat dans les deux Ligues professionnelles sans que l'arbitrage ne soit contesté ou encore accusé de corruption. Les révélations fracassantes faites par le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, en septembre dernier sont venues confirmer que rien ne va plus au sein du corps arbitral, toujours malade, en dépit de la volonté de la FAF de le restructurer.

« Lors du match perdu à domicile face au CABB Arrédidj (1-0), l'arbitre était venu pour nous saboter et accomplir une mission bien déterminée sous les ordres du président de la FAF (Kheireddine Zetchi) ou bien son frère Hassan qui est en train d'exercer une pression terrible sur les arbitres. J'accuse ouvertement Zetchi, qui en dépit de mes sollicitations pour faire face aux erreurs d'arbitrage, il n'a rien encore fait. C'est une personne qui est nourrie par ses intérêts. Le frère du président de la FAF (Hassan, NDLR) *est le responsable n° 1 de ce que nous sommes en train d'endurer cette saison de la part des arbitres. Il a une fonction invisible au niveau de la FAF »*, a affirmé Zerouati. Des déclarations qui lui ont valu six mois de suspension de toute activité liée au football.

Pas plus tard que vendredi dernier, l'arbitre international Mehdi Abid Charef n'a pas été épargné suite à son arbitrage jugé *« scandaleux »*, lors de la finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique entre Al-Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1). Abid Charef a attiré les foudres du club tunisien, après avoir accordé deux penaltys aux Égyptiens, jugés « imaginaires » par l'EST, tout en recourant à chaque fois à la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage).

Le compte twitter du club tunisien a qualifié de *« mascarade »* l'arbitrage de l'Algérien, qui était considéré jusque là comme l'un des meilleurs arbitres du pays. Zetchi a même reconnu qu'Abid Charef *« n'avait pas fait une grande finale »*.

Abid Charef reflète parfaitement tout le mal qui ronge l'arbitrage algérien, qui a besoin d'une véritable refonte générale pour éviter ce genre d'erreurs et ne pas influencer l'issue d'un match.

Violence dans les stades : silence, on agresse

La FAF et la LFP ont confirmé leur impuissance à faire face au phénomène de la violence dans les stades qui a pris cette saison des proportions alarmantes. Censé constituer un moment de détente et de spectacle, un match de football en Algérie n'est jamais une distraction.

Le dernier triste épisode s'est déroulé le 20 octobre dernier à l'issue du match CABB Arrédidj-MC Alger (0-1) disputé au stade du 20-Août 1955 de Bordj dans le cadre de la 11e journée du Championnat de Ligue 1, marquée par des scènes de violences et d'agressions sans précédent. Des supporters du CABBA ont envahi la pelouse juste après la fin du sifflet final de l'arbitre Lahlou Benbraham, pour agresser des joueurs du MCA. Des images ont circulé sur les réseaux sociaux montrent, notamment, le capitaine du Mouloudia Abderrahmane-Hachoud évanoui à terre après avoir été poignardé à la main droite. La première personne pointée du doigt reste le président de la LFP Abdelkrim Medouar, dont l'instance a échoué jusque-là à stopper l'hémorragie, se contentant à travers sa commission de discipline à infliger la sanction du huis clos, qui a souvent prouvé son inefficacité puisque des cas de récidives sont légion.

La décision d'interdire la présence en déplacement des supporters du MCA et du CSC en Ligue 1 et aux fans du MCE Eulma et de l'US Biskra en Ligue 1 lors de la double confrontation mettant aux prises ces équipes cette saison en championnat, n'était finalement qu'un feu de paille puisque des mesures concrètes et fermes devront être prises pour lutter contre le fléau et éviter le pire.

« Le football algérien n'a plus d'avenir »

Devant cette situation chaotique que traverse le football, nous avons jugé utile de solliciter le témoignage du président de l'USM El-Harrach Mohamed Laïb, doyen des présidents des clubs professionnels, et ancien président de la FAF en 1996.

« Franchement, au train où vont les choses, le football algérien n'a plus d'avenir. Nous avons un grand déficit de compétences dans nos structures. Il n'existe aucune relation humaine entre le président de la FAF et les clubs. Personnellement, j'ai demandé audience à Zetchi, mais il a refusé de me recevoir. Pensez-vous réellement qu'avec ce genre de comportements on pourra avance ? », s'interroge, dépité, Laïb.

Pour le patron de l'USMH, le football algérien manque *« terriblement d'une stratégie dans sa manière de gestion. Le professionnalisme n'a pas encore atteint ses objectifs. Il existe un grand fossé entre les clubs sur le plan financier : il y a de l'argent qui est dépensé à tort et à travers au sein de certaines formations, alors que d'autre souffrent le martyr. Il doit y avoir une répartition équitable »*.

Laïb a même contesté le nouveau projet initié par le président de la FAF concernant la construction de quatre centres technique fédéraux : *« Je m'interroge sur l'intérêt de la réalisation de ces centres de formation à un coup très élevé. Zetchi aurait pu suivre les dernières recommandations du ministre de la Jeunesse et des Sports sur la rationalisation des dépenses. Il existe des centres à l'abandon, il faudra les rentabiliser au lieu de construire de nouvelles structures, ce qui permettrait des faire des économies »*.

Comme solutions, Laïb juge nécessaire d'instaurer *« une organisation irréprochable et une rigueur de fer, le tout géré par des compétences pour qu'on puisse redonner vie à notre football. Sans ça, je reste très pessimiste. En ce qui me concerne, c'est probablement ma dernière saison dans le domaine de football, le milieu est devenu tellement pourri que j'en peux plus »*.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL "JUNIORS" PROTARAS À CHYPRE

Reguig éliminé en quarts de finale

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig s'est incliné jeudi devant le Chypriote Sergios Kyzas par deux sets à zéro en quarts de finale du tournoi international "juniors" Protaras, qui se déroule du 6 au 10 novembre 2018 à Chypre. Reguig tête de série n° 5 a concédé le premier set 6-1 puis 6-0 au second devant un adversaire classé tête de série n° 3. Lors des tours précédents, Reguig (877e mondial) avait dominé le jeune ukrainien Denis Chelombitko 6-4, 6-2 avant de battre le Français Aubin Duchier 6-3, 6-4.

Cette compétition de grade 5, qui se déroule sur les courts en tapis du Tennis Club Paralimni, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Chypriote Stefanos Savva (404e).

FOOT/COUPE ARABE DES CLUBS (1/8 DE FINALE-ALLER)

Victoire du MCA devant Al-Nasr (1-0) à Ryadh

Le MC Alger s'est imposé devant le club saoudien d'Al-Nasr par (1-0), mi-temps (0-0) en 1/8e de finale aller de la Coupe arabe des clubs champions de football, disputé mercredi à Ryadh.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Walid Derardja (60e) incorporé à la 55e minute. Le match retour se jouera le 27 novembre au stade 5-Juillet d'Alger (18h00). Deux autres clubs algériens prennent part à cette compétition. Il s'agit de l'ES Sétif qui avait ouvert le bal dimanche dernier, en s'inclinant à domicile face aux Saoudiens d'Al-Ahly (0-1), alors que l'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, jouera le match aller des 1/8es de finale le 20 novembre à Khartoum face à El-Merrikh du Soudan.

La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

MUSTAPHA BERRAFÀ PROPOS DES FLÉAUX QUI MINENT LE SPORT NATIONAL

"Nous œuvrons pour une tolérance zéro»

Représentant l'Autorité morale du sport en Algérie, en sa qualité de président du Comité Olympique Algérien (COA), Mustapha Berraf ne reste pas insensible devant les soubresauts qui agitent la scène, ces derniers temps.

Ainsi et interrogé, jeudi, sur ses dernières déclarations concernant le dopage, un fléau qui vogue sans faire trop de bruits, le Président du COA a déclaré qu'il était du devoir de tous les dirigeants sportifs intègres de le combattre et en protéger les athlètes. *« Ce fléau sert à l'enrichissement illicite de certains qui se reconnaîtront deux même. Mais nous n'accepterons aucun écart à ce niveau et nous ferons appel aux services compétents au besoin »*, souligne-t-il. Prié d'apporter plus de précisions, Berraf note qu'il pointe *« certaines personnes qui se reconnaitront d'elles- mêmes »*, relevant que la grande majorité des athlètes algériens travaillait d'arracher pied et à la sueur pour réussir, «Des personnes honnêtes et compétentes veillent au grain» rappelle-t-il, ajoutant que *« l'Etat algérien a mis en place des lois et elles doivent être appliquées avec la plus grande rigueur. Nous porterons à la connaissance de Monsieur le Ministre toute espèce de dépassement sur ce plan »*.

S'agissant des allégations de corruption qui minent le secteur notamment en football, le président du COA estime que *« nous sommes très sévères sur cette question mais il faut retenir que depuis la venue du Président Bouteflika, nous sommes dans un état de droit, chaque accusation doit être étayée de preuves formelle même si cela vient de grands médias. Nous serions heureux que ces annonces soient étayées de preuves et nous pourrions nous constituer comme partie civile car la loi nous prête la qualité d'autorité morale du sport en Algérie »*, dira-t-il. Berraf voit surtout que *« cette situation ne profite à personne ; il faut régler les problèmes par le dialogue car ce sont les athlètes qui en paient les conséquences. J'appelle tous les acteurs à faire preuve de sagesse et trouver des compromis qui soient bénéfiques d'abord au sport algérien »*.Mettant en avant que le président de la République témoignait un attachement particulier au secteur, traduit par de grands chantiers initiés et d'importants programmes mis en œuvre, il a estimé que *« des solutions doivent être trouvées »*, sur la base de la disponibilité du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)

dont le rôle est la prise en charge des préoccupations de tous les acteurs du sport national, pour peu qu'ils soient coopératifs et fassent montre de confiance, d'abord entre eux et, ensuite, en leur Etat.

Enfin et à la veille des élections de l'Acnoa, dont il assure la présidence par intérim et auxquelles il est un favori en puissance, le président du COA, eut ce fin mot : *« J'ai eu le privilège d'avoir l'accord de Son Excellence le Président de la République pour ma candidature. C'est un honneur. Je fais ce que je peux… et inchallah, kheir ! »*, a-t-il conclu.

CAN 2019 DES U-23/AMICAL

Egypte - Algérie le 19 novembre au Caire

La sélection égyptienne des moins de 23 ans affrontera son homologue algérienne le 19 novembre au stade Al-Salam au Caire dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des prochaines échéances officielles, a annoncé mercredi la Fédération égyptienne de football (EFA). Outre le match face à l'Algérie, les Egyptiens disputeront une première rencontre amicale contre la Tunisie le 15 novembre au stade annexe de Borg Al Arab (Alexandrie), a précisé la Fédération égyptienne sur son site officiel.

En prévision de ces deux rencontres amicales, l'entraineur de l'équipe égyptienne des U23 Chawki Gharib a fait appel à 27 joueurs pour prendre part à un stage à partir du 11 novembre. La sélection algérienne des U23, exemptée du premier tour affrontera le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe au second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 des U23.

Les Algériens se déplaceront pour le match aller avant accueillir leur adversaire dans une double confrontation qui aura lieu du 18 au 26 mars 2019. Cette compétition, qui regroupera huit pays, est qualificative au tournoi final de football des Jeux Olympiques 2020 à Tokyo. Les trois premiers se qualifient pour les JO2020.

Avant la phase finale de la CAN 2019, la Confédération africaine de football organisera donc trois tours préliminaires prévus dans l'ordre : (12-20 novembre 2018, 18-26 mars 2019 et 3-11 juin 2019).

L'Algérie avait pris part au tournoi de football des Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro grâce à sa deuxième place à la CAN 2015 des moins de 23 ans au Sénégal. Les 13 pays exemptés du 1er tour des éliminatoires : Algérie, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maroc, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du sud, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

KARATÉ-DO/MONDIAL 2018

Lamia Maâtoub en finale pour le bronze samedi

L'Algérienne Lamia Maâtoub (kumité/-68 kg) disputera samedi à Madrid (Espagne) la finale pour la médaille de bronze des Mondiaux 2018 de karaté do face à la Belarusse Maria Aliakseyava, alors que les autres karatékas algériens engagés lors des deux premières journées de compétitions ont été éliminés dès le tour des poules. Engagée dans la première poule 1, Maâtoub a enchainé deux victoires par décision arbitrale, respectivement face à la représentante de la Fédération internationale Dielza Dragusha et la Tchèque Aneta Ruzickova, avant de s'imposer en huitième de finale face à la Grecque Vasiliki Panetsidou (1-0). En quart de finale, l'Algérienne s'est inclinée devant la Russe Isaeva Victoria sur décision arbitrale alors que le combat s'est achevé sur le score de parité (0 à 0). En repêchage, Maâtoub qui a battu la Cubaine Leon Martinez (2-1), affrontera pour la médaille de bronze de la catégorie (-68 kg) la Belarusse Maria Aliakseyava, samedi à partir de 10h30 (heure lgérienne). Les deux autres Algériennes engagées dans les épreuves de kumité, mercredi, à savoir Chaima Midi (-61 kg) et Widad Draou (-55 kg) ont été éliminées dès le deuxième tour de leurs poules respectives, alors que Imane Taleb (-50 kg) entrera en lice cet-après-midi face à Hawra Al Ajmi (Emirats arabes unis). Chez les messieurs, l'espoir de médaille algérien, le champion méditerranéen 2018, Hocine Daikhi (+84 kg), a également été éliminé dès le deuxième tour après sa défaite face au représentant de la Fédération internationale Herolind Nishevci (3-4). Ses compatriotes Mouad Achache (-75 kg) et Fayçal Bouakel (-67 kg) ont connu des parcours similaires avec des éliminations précoces. Achache a été éliminé par le Chilien Fuentes Rodriguez (3-4), alors que Bouakel a été battu par le Panaméen Alberto Galvez (1-3). Le dernier Algérien en lice ce mercredi Ramzi Haddeche (kumité / -60 kg) fera son entrée en lice face au Jordanien Abdellah Kraik à partir de 18h00. La 3e journée de compétition, prévue jeudi, sera consacrée aux épreuves de kata par équipes ou l'Algérie sera représentée en messieurs et dames.La sélection nationale prend part au rendez-vous de Madrid avec 18 athlètes dont huit dames. Selon les organisateurs, quelque 1.400 karatékas de 132 pays dont une quarantaine de nations africaines, prennent part aux Mondiaux-2018, ce qui constitue un record, poussant la Fédération mondiale à rallonger la compétition d'un jour. Ce tournoi mondial sera l'unique à ce niveau avant les débuts olympiques de la discipline à Tokyo-2020. Chaque médaillé d'or obtiendra environ 2.000 points dans le nouveau classement olympique, établi en juillet dernier et par le biais duquel les karatékas se qualifieront aux Jeux de 2020.

ÉDITION ALGÉRIENNE

Entre maisons généralistes et éditeurs spécialisés

L'Algérie compte aujourd'hui un nombre considérable d'éditeurs, estimés à près de 1.000, titulaires d'un registre de commerce, mais seulement une infime partie y active, sachant que 276 éditeurs seulement ont pris part au Salon international du livre d'Alger (Sila), dont une minorité peut se prévaloir de détenir une ligne éditoriale claire et bien définie.

Indépendamment du fait que beaucoup de maisons d'édition se sont consacrées à un domaine ou à un genre qui a été édité, il n'en demeure pas moins que "les éditeurs anarchiques" remplissent l'espace, d'autant plus que plusieurs dizaines d'éditeurs qui présentent des livres dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux, un constat fait à travers une virée brève dans les stands des exposants au SILA.

Un nombre d'éditeurs représentant des centres de recherches scientifiques et des laboratoires émerge, tandis que les éditeurs publics, à l'instar de l'Enag et de l'Anep , optent pour l'édition dans les différents domaines, comme une forme de soutien au livre, à défaut d'avoir une ligne d'édition claire et propre à eux. Cependant, aussi peu nombreuses soient elles, des maisons d'édition ont opté pour tous les domaines, tels que la pensée, la culture et la littérature, ayant ainsi une ligne claire et une cohérence relative dans leurs publications, en sus de leur capital

important, à l'image des Chihab, Casbah éditions et Hibr Editions.

Smail Mohand des éditions Hibr, estime que la maison d'édition "*publie les livres qui sont en accord avec leurs intérêts et leur ligne éditoriale*".

Les contours de cette ligne éditoriale "*ne sort pas du livre de connaissance en matières d'histoire, de littérature et des sciences*", avance M. Mohand ajoutant avec insistance "*la publication de livres populaires et scolaires ne figure pas parmi* nos intérêts".

SILA

Les réserves émises sur certains titres exposés obéissent à la loi sur le livre de 2015

Pour Kamel Kerour de la maison d'édition "Elwatan Elyaoum", la mission de cette maison d'édition est "*la diffusion de la citoyenneté*", ajoutant "*nous avons opté pour le livre par notre conviction que la citoyenneté commence par la lecture qui revêt un caractère civilisationnel*".

Quant à la qualité des livres qui figurent dans leurs intérêts et leur politique d'édition, M. Kerour considère que "*la stratégie de la maison d'édition s'est construite sur le rapprochement des écrivains du lecteur*". Pour ce faire, M. Kerour propose son modèle pour se différencier des éditeurs, à travers la commercialisation du livre de poche qui est, pour lui, "*un livre qui recèle la connaissance, la littérature et le goût raffiné, même s'il n'a pas une spécialisation approfondie*", affirmant que sa maison d'édition avait organisé des concours de lecture qui se poursuivent toujours.

Pour sa part, M. Hassen Ben Naamane a affirmé que la maison d'édition "Dar El-Oumma" est en harmonie avec sa ligne éditoriale qui prône "*les constances de la nation*", raison pour laquelle, a-t-il expliqué, " elle "*publie des livres d'histoire ainsi que des mémoires et tente de célébrer le patrimoine culturel algérien en premier*", ce qui a fait que la maison, poursuit l'interlocuteur, "*présente des échantillons d'études, des ouvrages culturels, historiques et intellectuels réalisés par les figures illustres de l'Algérie ou réalisés sur ces mêmes figures*".

Cependant, d'autres maisons d'édition optent pour la spécialisation pour attirer un lectorat bien défini. C'est le cas pour les éditions Barzakh, dont le directeur, Sofiane Hadjadj a affirmé que "*sa maison d'édition s'est orientée, depuis une dizaine d'années voire plus, vers la littérature francophone, outre un ou deux ouvrages d'histoire saisonniers, traitant généralement de l'Histoire de l'Algérie moderne, ce qui lui a permis de gagner un lectorat défini et lui a fait grimper sa côte auprès du grand public*", a-t-il soutenu.

Hausse progressive des éditeurs spécialisés

Un nombre non négligeable d'éditeurs se sont appropriés, ces dernières années, une ligne éditoriale claire et cohérente, en se spécialisant dans des domaines divers notamment la littérature et ses différents genres, l'histoire (Editions Dahlab), la littérature africaine (APIC), l'ouvrage académique (OPU) et autres.

Une nouvelle maison d'édition a vu le jour, ces quelques dernières années, sous le nom "Librairie Philosophie et Soufisme", spécialisée dans ces deux domaines et qui, à chaque manifestation consacrée au livre, attire, de plus en plus, de lecteurs intéressés par la doctrine soufie. Les responsables des Editions APIC ont choisi, pour leur part, le filon histoire et littérature africaine, devenant, en quelques années, l'une des principales références en matière de littérature africaine et d'ouvrages de critique historique du colonialisme en Algérie. Un choix, selon l'éditeur, "*qui cadre avec l'histoire et la géographie et qui correspond à la logique et à l'esprit de l'Algérie authentique*".

Le directeur de la maison d'édition Colorset, Samir Djemaâ table, quant à lui, sur la technicité et l'esthétisme du livre et de l'impression. Issu du monde des arts graphiques et de l'image, M. Dejmaâ innove pour présenter des livres sur l'art de la Fantasia, la ville d'Alger et les fêtes traditionnelles à l'image de la fête du Gourara. Misant sur les aspects techniques et artistiques, les Editions Colorset se distinguent aujourd'hui par un cachet particulier.

Optant pour la bande dessinée (BD), la maison d'édition "Z-Link" est la seule qui trône sur l'Edition spécialisée dans cet art, ne manquant aucune occasion pour marquer sa présence à toutes les manifestations consacrées au livre. Son directeur, Salim Brahim considère que cette démarche témoigne du grand succès réalisé par ses éditions, d'autant qu'elles comptent "*ses propres lecteurs et férus de BD*", à l'affût de toute nouvelle publication.

Des universitaires appellent les éditeurs publics à diffuser le livre en tamazight

Des universitaires, réunis mercredi à Alger, ont appelé les éditeurs publics à élaborer un programme éditorial en Tamazight pour assurer une large diffusion des publications écrites dans cette langue nationale et officielle, enseignée dans la plupart des établissements scolaires du pays.

Intervenant lors d'une rencontre sur la littérature amazighe en marge du 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), les participants ont adopté une série de recommandations pour la promotion de Tamazight, appelant à contribution les éditeurs publics pour assurer, à des prix "abordables", la disponibilité d'ouvrages dans cette langue parlée à travers l'Algérie dans ses différentes variantes.

L'appel des universitaires s'adresse aux trois éditeurs publics: l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques), l'Anep (Entreprise nationale d'édition et de publicité) et l'Opu (Office des publications universitaires).

Les participants à la rencontre recommandent également la traduction d'ouvrages littéraires de et vers le Tamazight pour donner, appuient-ils, une "plus grande visibilité" à la langue et la culture amazighes. Relevant le "manque d'intérêt" des éditeurs publics pour la littérature amazighe, selon lui, Brahim Tazaghart, également auteur, a suggéré la création d'un "fonds spécial" pour le soutien à l'édition en tamazight, un créneau investi par "quelques" rares éditeurs privés, a-t-il dit. Il s'agit également, ajoute-t-il, d'encourager une "dynamique" d'édition reposant sur la traduction "inter-dialectale" et entre les langues pratiquées en Algérie.

Auteur de plusieurs ouvrages vers tamazight, Brahim Tazaghart estime que la traduction dans vers cette langue permettra au zénète et au chaoui, des variantes moins loties que le kabyle par exemple, d'être présents dans le champ littéraire amazighe. Pour sa part, Mohamed Salah Ounissi, a relevé l'absence "*flagrante*" d'ouvrages littéraires écrits en choui, estimant que le patrimoine littéraire de cette région est "*limité aux chants bédouins et aux textes poétiques...*", de même que Abdellah Seddiki, enseignant à l'université de Tamanrasset qui note une "*absence*" de textes littéraires écrits en tamasheq (berbère parlé par les Touareg).

Tahar Abbou, enseignant à l'université d'Adrar, considère que les travaux de recherche de Mouloud Mammeri, qui a consacré des recherches sur l'Ahellil (poèmes polyphonique des Zénètes du Gourara, dans la sud-ouest algérien), ont grandement contribué à la préservation de la langue parlée par les autochtones dans cette région.

A ce propos, il a déploré le manque d'intérêt des écrivains pour l'usage du Zénète en tant que langue d'écriture.

Dans son allocution d'ouverture de la rencontre, le SG du Haut-Commissariat à l'amazighité (Hca), Si El Hachemi Assad, a rappelé que "*le choix de la graphie pour la transcription de tamazight relève des attributions de l'Académie amazighe*" devant être créée d'ici à la fin de 2018.

Le HCA appelle à activer le Festival du livre amazigh de Bouira

Le SG du Haut-Commissariat à l'amazighité (Hca), Si El Hachemi Assad, a appelé mercredi à Alger, à activer le "Festival culturel national de la littérature, du livre et de la poésie amazighes" institué en 2013, mais jamais tenu.

Si El Hachemi Assad qui s'exprimant en marge d'une rencontre sur la littérature amazighe dans le cadre du 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), a souligné l'importance de cette manifestation dans la promotion de la langue et la culture amazighes et préconisé son lancement, après son institution par décret ministériel .

Le Salon du livre amazigh et du multimédias de Bouira, organisé depuis 2004 par le Hca, a tenu sa dernière édition en 2014. Le Festival culturel national de la littérature, du livre et de la poésie amazighes devait remplacer ce salon, mais cette manifestation ne s'est jamais tenue.

Dans son allocution d'ouverture de la rencontre, le SG du Hca a, par ailleurs, rappelé que "*le choix de la graphie pour la transcription de tamazight relève des attributions de l'Académie amazighe*" devant être créée d'ici à la fin de 2018.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Services du Premier Ministre
Agence Spatiale Algérienne

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 11/DAM/ASAL/2018 relatif à l'opération de parachèvement des travaux de réalisation du centre des Applications Spatiales
Numéro d'Identification Fiscale : 408021000120073

L'Agence Spatiale Algérienne, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le **parachèvement des travaux de réalisation du Centre des Applications Spatiales (CAS).**
Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le présent appel d'offre s'adresse aux soumissionnaires dont l'activité est en relation avec les travaux de bâtiment et répondant aux conditions d'éligibilités suivantes :
-Capacités professionnelles : entreprises nationales d'une classification catégorie supérieure ou égale à 4, spécialisées dans les travaux de bâtiment ou tous corps d'état (activité principale Bâtiment), justifiée par une copie de certificat de qualification et de classification, activité principale Bâtiment.
-**Capacités techniques :**
* Ayant réalisé au moins un (01) projet en bâtiment durant les cinq 05 dernières années portant (siège d'institution publique, siège d'entreprise, hôpitaux, institut, etc.), justifiéé par une copie d'une attestation de bonne exécution délivrée et dûment signée par le service contractant
*Moyens humains : disposant au moins d'un ingénieur en génie civil et d'un architecte prouvé par les diplômes justifiant la spécialité et l'affiliation CNAS
*Moyens matériels : Disposant au moins d'un camion 10 T minimum, d'une centrale à béton et d'une grue mobile d'une flèche de 45m au minimum, appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, factures d'achat, contrats de location notariés).
-Capacités financières : ayant un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années égale ou supérieur à 100.000.000,00DA.
L'Agence Spatiale Algérienne invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires à présenter leurs propositions techniques et financières, en vue de réaliser les prestations citées ci-dessus, et ce, à l'adresse suivante :

AGENCE SPATIALE ALGERIENNE
14, Rue Omar Aissaoui - Bouzareah -ALGER
Tel : (023).27.05.31 - Fax : (023).27.05.24
Site Web :www,asal.dz

Le retrait du cahier des charges se fera contre paiement de **5000 DA** non remboursables à verser au compte **BNA n° 6270300101709/63.**
Les offres doivent être présentées sous trois enveloppes portant la mention « Dossier de candidature », « Offre technique », « Offre financière ».
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveoloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :
Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 11/DAM/ASAL/2018 portant parachèvement des travaux de réalisation du Centre des Applications Spatiales (CAS).
Et contiendra trois enveloppes :
Première enveloppe : Dossier de candidature : conformément aux disposition de l'article 17 du cahier des charges, le soumissionnaires devra fournir les pièces suivantes :

-Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée selon modèle joint au cahier des charges
-Une déclaration de probité dûment renseignée et signée selon modèle joint au cahier des charges
-Certificat de qualification et de classification catgorie 4 et plus en cours de validité, activité principale Bâtiment
-Les statuts pour les sociétés
-Le casier judiciaire du gérant (à fournir uniquement s'il ne porte pas la mention néant
-Délagation de pouvoirs, dans le cas où le signataire n'est pas gérant de l'entreprise
-Capacités financières : Les bilans financiers, comprenant les tableaux de compte des résultats (TCR), des trois dernières années (2015, 2016 et 2017) visé par l'institution des impôts et le commissaires aux comptes
Moyens humains : CVs d'un ingénieur en génie civil et d'un architecte accompagnés des diplômes justifiant la spécialité et les documents attestant de l'affiliation CNAS
-Moyens matériels : cartes grises, factures d'achat ou contrat de location notarié attestant de la possession
-d'un camion 10 T minimum
-d'une centrale à béton
-d'une grue mobile d'une flèche de 45 m au minimum
-Le jugement du tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire.
En vertu des dispositions des articles 67 et 69 du décret n° 15-247 précité, les pièces suivantes sont uniquement exigées à l'attributaire du marché dans un délai de 10 jours à compter de la date de sa saisine
-Copie du registre de commerce
-Copie de l'attestation CNAS, C.A.S.N.O.S et CACOBATH
-Extrait de rôle apuré ou accompagné en cas de dette en cours de validité à la date de la soumission
-Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)
-Copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt des comptes sociaux, délivrée par le centre national du registre de commerce
-Le casier judiciaire du gérant (à fournir s'il porte la mention néant)
-Attestation de solvabilite bancaire.

Deuxième enveloppe : Offre technique :
-La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée et portant le cachet du soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges
-Le présent cahier des charges (incluant l'instruction aux soumissionnaires dûment paraphé et signé par le soumissionnaire portant la mention « lu et accepté »)
-Le mémoire technique justificatif élaboré selon le modèle introduit en annexe, argumentés de tous les documents nécéssaires :
*Fiche de renseignement
*Listes des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyées de toutes les pièces justificatives (cartes grises, factures d'achat ou contrats de location notariés)
-Liste des moyens humains et encadrement à mobiliser pour le projet (quantitative et qualitative) appuyées de toutes les pièces justificatives (CV, diplôme et affiliation CNAS)
-Planning d'approvisionnement daté et signé
-Planning d'utilisation du matériel daté et signé
-Planning de réalisation daté et signé
-Procès-verbal de visite du site.

Troisième enveloppe : Offre financiière contient :
-La lettre de soumission selon modèle joint au présent cahier des charges
-Le bordereau des prix unitaires (BPU)
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les documents doivent être datés, signés et cachetés.
La durée de préparation des offres est fixée à **(30) trente** jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Les offres doivent être déposées le jour de l'expiration du délai de préparation des offres de **(30) trente** jours suivant la date de la première parution de l'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux, entre **08h et 12h00**.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour du dépôt des offres à **12h** au siège de l'Agence Spatiale Algérienne.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **30 jours** augmentée de **03 mois** à compter de la date de dépôt des offres.
Ils seront informés en temps utile de la suite donnée à leurs offres.

REPUBLIQUE ALGERIE NNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Quartier mouflon wilaya de tamanrasset
N.F : 097411019021437

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 11 /2018

La Direction de L'administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'Appel d'Offre ouvert pour : l'Acquisition deux (02) Ambulances au Profit des deux Résidences Universitaires (fille et garçons)
- Tranche Fixe: Acquisition (01) Ambulance Aménagé tout terrain (04x04) au Profit de Résidence Universitaire (garçons)
- Tranche Conditionnel : Acquisition (01) Ambulance Aménagé tout terrain (04x04) au Profit de Résidence Universitaire (fille)

Les Sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de marche de la direction de l'Administration locale contre de paiement de 2000.00 DA au profit au compte trésorerie de la wilaya de Tamanrasset (non restituable)
Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes :
1- Le dossier de candidature :
- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- Les statuts pour des les sociétés
- les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
-les document permettant d'évaluer les capacités des candidat ,des soumissionnaires ou le cas échéant , des sous-traitants (capacités professionnelles , capacités financières , capacités techniques)

2 - offre technique :
- Instructions aux soumissionnaires
- La déclaration à souscrire dument signée et remplie
- Cahier des prescriptions spéciales
- Planning de livraison.
- Registre de commerce.
- Numéro Fiscale
- Extrait du Casier judiciaire en cours de validité
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Mise à jour CNAS en cours de validité
- Mise à jour CASNOS en cours de validité
- Délégation de signature s'il ya lieu
- Bon de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales
- Billon des deux dernières années

3 - offre financière :
- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » , « offre technique» , « offre financière » , selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention :

Avis d'Appel d'offre Ouvert N°: 11 / /2018
Acquisition deux (02) Ambulances au Profit des deux Résidences Universitaires (fille et garçons)
- Tranche Fixe: Acquisition (01) Ambulance Aménagé tout terrain (04x04) au Profit de Résidence Universitaire (garçons)
- Tranche Conditionnel : Acquisition (01) Ambulance Aménagé tout terrain (04x04) au Profit de Résidence Universitaire (fille)

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les offres devront être déposées au Direction de l'Administration locale wilaya de Tamanrasset (secrétariat de service de l'Animation Local), dans une durée à (15) Jours à compter de la premiere parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et / ou dans la presse Nationale.
La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres à (14H 00).
L'ouverture des plis sera le même jour à (14H 30) en séance publique, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les somissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus le durée de préparation des offres

Manger bio régulièrement réduirait le risque de cancer

Selon une étude épidémiologique réalisée en France, manger régulièrement des aliments bio réduirait le risque d'apparition de cancers d'au moins 25 %. Des résultats qui demandent tout de même encore à être confirmés.

Le marché des aliments "bio", issus de l'agriculture biologique, connaît un développement très important depuis quelques années. Au-delà des aspects éthiques et environnementaux, une des principales motivations de consommation est le fait que ces produits sont issus de modes de production sans produits phytosanitaires et intrants de synthèse, et pourraient donc s'accompagner d'un bénéfice pour la santé.

Toutefois, les rares données épidémiologiques disponibles ne sont pas suffisantes à l'heure actuelle pour conclure à un effet protecteur de l'alimentation bio sur la santé ou même à un risque accru lié à la consommation des aliments issus de l'agriculture conventionnelle. Si la manipulation des intrants chimiques, en particulier via une exposition professionnelle chez les agriculteurs, a été associée à un risque accru de pathologies - telles que le cancer de la prostate, le lymphome ou la maladie de Parkinson -, le risque encouru via les consommations alimentaires en population générale n'est pas connu.

Le saviez-vous ?

L'étude *NutriNet-Santé* correspond à une étude de cohorte nationale réalisée sur une large population d'adultes volontaires lancée en 2009. Le recrutement se poursuit toujours en ligne. Objectif : étudier les relations nutrition et santé. Le volet BioNutriNet s'intéresse à l'impact potentiel de la consommation des aliments en fonction de leurs modes de production sur l'état nutritionnel, sur des marqueurs toxicologiques, sur l'environnement et sur la santé des individus.

Des chercheurs français (Inra, Inserm, Université Paris 13, Cnam) ont mené une étude épidémiologique basée sur l'analyse d'un échantillon de près de 69.000 participants (78 % de femmes, âge moyen 44 ans) de la cohorte française NutriNet-Santé. Leurs données relatives à la consommation d'aliments bio ou conventionnels ont été collectées à l'inclusion, à l'aide d'un questionnaire de fréquence de consommation (jamais, de temps en temps, la plupart du temps) pour 16 groupes alimentaires. Des caractéristiques sociodémographiques, de modes de vie ou nutritionnelles ont également été prises en compte dans cette analyse.

Un résultat qui reste à confirmer

Au cours des sept années de suivi (2009-2016), plus de 1.300 nouveaux cas de cancers ont été enregistrés et validés sur la base des dossiers médicaux. Une diminution de 25 % du risque de cancer a été observée chez les consommateurs « réguliers » d'aliments bio comparés aux consommateurs plus occasionnels. Cette association était particulièrement marquée pour les cancers du sein chez les femmes ménopausées (- 34 % de risque, score bio élevé versus bas) et les lymphomes (- 76 % de risque). La prise en compte de divers facteurs de risque pouvant impacter cette relation - comme les facteurs sociodémographiques, les modes de vie ou les antécédents familiaux - n'a pas modifié les résultats.

Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces données : la présence de résidus de pesticides synthétiques beaucoup plus fréquente et à des doses plus élevées dans les aliments issus d'une agriculture conventionnelle comparés aux aliments bio. Autre explication possible : des teneurs potentiellement plus élevées en certains micronutriments - les antioxydants caroténoïdes, les polyphénols, la vitamine C ou des profils d'acides gras plus bénéfiques, par exemple - dans les aliments bio.

Les conclusions de cette étude doivent être confirmées par d'autres investigations conduites sur d'autres populations d'étude et dans des contextes différents. Néanmoins, ces résultats soutiennent les recommandations du Haut conseil de santé publique (HCSP), émises en 2017, pour les futurs repères alimentaires du Programme national nutrition santé (PNNS).

Un nouvel espoir pour en finir avec les injections quotidiennes d'insuline

La vie de millions de malades pourrait en être bouleversée. Des médecins néerlandais ont annoncé il y a peu avoir testé sur cinquante patients diabétiques un traitement révolutionnaire, capable de supprimer la nécessité des injections d'insuline.

Il y a un an, la Fédération française des diabétiques lançait une grande enquête en ligne auprès des patients et de leurs proches. Les résultats, qui aideront à mieux évaluer la prise en charge du diabète et des personnes diabétiques, seront dévoilés mercredi 7 novembre, lors des États généraux du diabète. Et alors que plus de 3,5 millions de Français sont atteints de cette affection métabolique, la recherche et l'innovation dans son traitement semblent primordiales.

Une découverte, dévoilée assez récemment, pourrait d'ailleurs changer la vie de millions de malades. Un traitement, déjà testé à Londres, a été dispensé à cinquante patients diabétiques de l'hôpital universitaire d'Amsterdam. Il permet aux personnes traitées de stabiliser leur maladie, voire d'oublier les injections d'insuline jusqu'alors indispensables à leur état de santé. Et selon les médecins néerlandais, celui-ci serait "*prometteur*".

Un diabète stable dans 90 % des cas

Les patients ayant subi cette opération se sont vus introduire un tube de la bouche jusque l'intestin grêle, au bout duquel se trouvait un petit ballon. Celui-ci a été rempli d'eau chaude pour brûler la membrane muqueuse. Cette intervention a permis le renouvellement, en deux semaines, des cellules de la membrane et la nette amélioration de la santé du patient, rapporte le Guardian.

Dans 90 % des cas, le diabète des patients est ainsi resté stable durant plus d'un an. Un fait qui laisse à penser aux scientifiques que l'absorption des nutriments par la membrane muqueuse de l'intestin grêle et le développement de la résistance à l'insuline, hormone sécrétée par le pancréas et qui permet au glucose d'entrer dans les cellules du corps, sont liées chez les diabétiques de type 2.

"*Grâce à ce traitement, l'utilisation d'insuline peut être repoussée et peut-être évitée*", se réjouit Jacques Bergman, professeur de gastroentérologie à l'hôpital universitaire d'Amsterdam. "*Chez ces personnes, nous avons vu une amélioration spectaculaire des taux de sucre dans le sang une journée après l'opération*." Les chercheurs pensent désormais que le traitement pourrait aussi réduire le risque de maladie cardiovasculaire, d'insuffisance rénale, de cécité ou encore d'engourdissement des mains et des pieds, qui comptent parmi les complications du diabète.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Langue de veau sauce piquante

Ingrédients :
1 langue de veau de 600 g
1 bel oignon jaune
2 décilitres de vinaigre de vin
1 carotte
3 clous de girofle
3 branches de persil
Sauce piquante
Sel, poivre du moulin

Préparation :
Faire tremper la langue dans une cuvette d'eau froide durant une nuit. La blanchir à l'eau bouillante durant 20 minutes, la passer à l'eau froide, retirer la peau rugueuse. Peler l'oignon, le couper en rondelles. Éplucher la carotte et la couper en rondelles. Dans un faitout verser 3 à 4 litres d'eau froide, ajouter le vinaigre, les rondelles de carotte et d'oignon, les clous de girofle, le persil. Saler et poivrer. Mettre la langue et porter à ébullition. Faire cuire à feu doux pendant 2 h 30.
Couper la langue en biais, en tranches d'un centimètre d'épaisseur. Napper de sauce piquante et servir aussitôt, bien chaud avec une purée.
On peut également utiliser une demi langue de bœuf pour cette recette.

Biscuits tendres au chocolat

Ingrédients :
85 g de beurre
85 g de sucre
150 g de farine
1 œuf
1 c. à café de levure chimique
2 c. à soupe de cacao en poudre

Préparation :
Mélanger dans un récipient le beurre mou, le sucre et l'œuf. Dans un saladier à part mélanger la levure et la farine. Incorporer au premier mélange le deuxième et bien remuer. Ajouter le cacao.
Sur une feuille de papier sulfurisée posée sur une plaque, déposer une c. à soupe de ce mélange. Bien espacer les portions sur la feuille. Mettre au four chaud.
Ps : On peut rajouter de la noix de coco râpée au mélange.

NUTRITION ET SANTÉ

Les vertus du chocolat !

Noir, blanc, au lait, aux noisettes ou aux amandes, il est difficile d'y résister. Trop souvent accusé de tous les maux, le chocolat, à condition de le consommer avec modération, présente de grandes vertus nutritives.

Préférer le chocolat noir

En soit, la consommation de chocolat n'est pas mauvaise pour la santé. Mais le meilleur chocolat reste celui qui contient le moins possible de matières grasses et de sucres. D'après les nutritionnistes, le chocolat noir, riche en cacao, est le plus intéressant d'un point de vue nutritionnel". Le chocolat au lait contient en effet beaucoup de lait et de sucres, quant au chocolat blanc, il contient peu ou pas de cacao.

Ne pas trop en manger

Le chocolat n'est bénéfique pour la santé que lorsqu'il est consommé régulièrement, à raison de quelques carrés par jour. Cependant, à certaines occasions, on peut s'autoriser ou autoriser à ses enfants de petits excès.

Des bienfaits reconnus scientifiquement

Les vertus du chocolat pour la santé sont très nombreuses, et ont fait l'objet d'études scientifiques très sérieuses.

Par exemple, son action bénéfique pour le moral proviendrait d'éléments "euphorisants", qui auraient une action "anti-déprime". Il ne faut pas non plus négliger les effets conjugués du sucre et du magnésium contenus dans le chocolat, qui peuvent donner de l'énergie, surtout en fin de journée.

Certains effets du chocolat, plus étonnants, ont également été reconnus par la communauté scientifique. Le chocolat, grâce à ses antioxydants, stimulerait le cerveau et protégerait du vieillissement cérébral. Autres vertus du chocolat : il aurait un effet anticoagulant, comparable à celui de l'aspirine, et ferait baisser la tension. Une consommation quotidienne modérée de chocolat serait donc bénéfique pour le cœur.

Autres vertus

- Action euphorisante, anti-déprime et anti-fatigue
- Stimulation du cerveau et protection contre le vieillissement cellulaire
- Diminution du risque de maladie cardiaque
- Action anticoagulante, comme l'aspirine.

UTILE À SAVOIR

Pourquoi le piment brûle-t-il la langue ?

Dans la catégorie des aliments "qui piquent", le piment est le numéro un. Plus fort que le poivre ou que la moutarde, il enflamme la bouche de son consommateur. Quelle substance est responsable ? Et quels sont les moyens de soulager une bouche en feu ?

La responsable de la brûlure

La sensation que le piment procure en bouche ne laisse pas indifférent. La responsable ? La capsaïcine. Cette substance est présente en grandes quantités dans les graines du piment mais aussi dans tout le légume. C'est sa concentration qui détermine le "piquant" du piment.

Illusion de brûlure

En effet, la capsaïcine est irritante pour les épithéliums, c'est-à-dire les cellules qui recouvrent les muqueuses de la bouche. Les sensations de brûlures et les douleurs associées résultent de l'interaction chimique de cette substance avec les neurones sensoriels.

Pourquoi ?

La capsaïcine a le pouvoir de se lier à des récepteurs particuliers des neurones, les récepteurs vanilloïdes. Ceux-ci font alors entrer des ions dans les neurones, ce qui déclenche un stimulus nerveux. Le cerveau l'interprète comme une brûlure, mais en réalité, rien ne brûle : la bouche ne se recouvre pas de cloques !

Si la brûlure est illusoire, la sensation, elle, ne l'est pas. D'ailleurs, il existe même une échelle, dite de Scoville' « inventé en 1912 par le pharmacologue Wilbur Scoville », qui donne le degré de "chaleur" d'un piment. Elle va de 0, neutre, à 10,

Comment atténuer la sensation de chaleur dans la bouche ?

Le premier réflexe est souvent d'avaler une bonne gorgée d'eau fraîche, cette mesure n'est pas efficace. En effet, la capsaïcine, composé responsable de la saveur piquante du piment, n'est pas soluble dans l'eau, mais dans les matières grasses. Il est donc plus judicieux d'avaler une gorgée de lait, un morceau de fromage ou tout autre aliment qui contient de l'huile ou des matières grasses !

Trucs et astuces

Nettoyer des canapés en faux cuir

Lavez les à l'eau savonneuse. Vous pourrez ensuite leur redonner du brillant en les frottant avec un chiffon en laine imprégné de lait démaquillant.

Nettoyer le cuir en général

Mettez deux c. à soupe d'ammoniaque dans un litre d'eau savonneuse. A l'aide d'un chiffon propre, passez ce mélange sur toute la surface en insistant sur les taches récalcitrantes.

Nettoyer un sac en cuir blanc

Frottez le avec un chiffon imprégné d'eau vinaigrée, puis lustrer avec un linge très doux imbibée d'une cuillerée de térébenthine mélangée à un blanc d'œuf.

Donner de l'éclat au cuir usagé

Nettoyez le avec la peau de citron ou d'orange. Frottez ensuite avec un chiffon de flanelle. Il retrouvera tout son éclat et sa fraîcheur.

Page animée par Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°3648

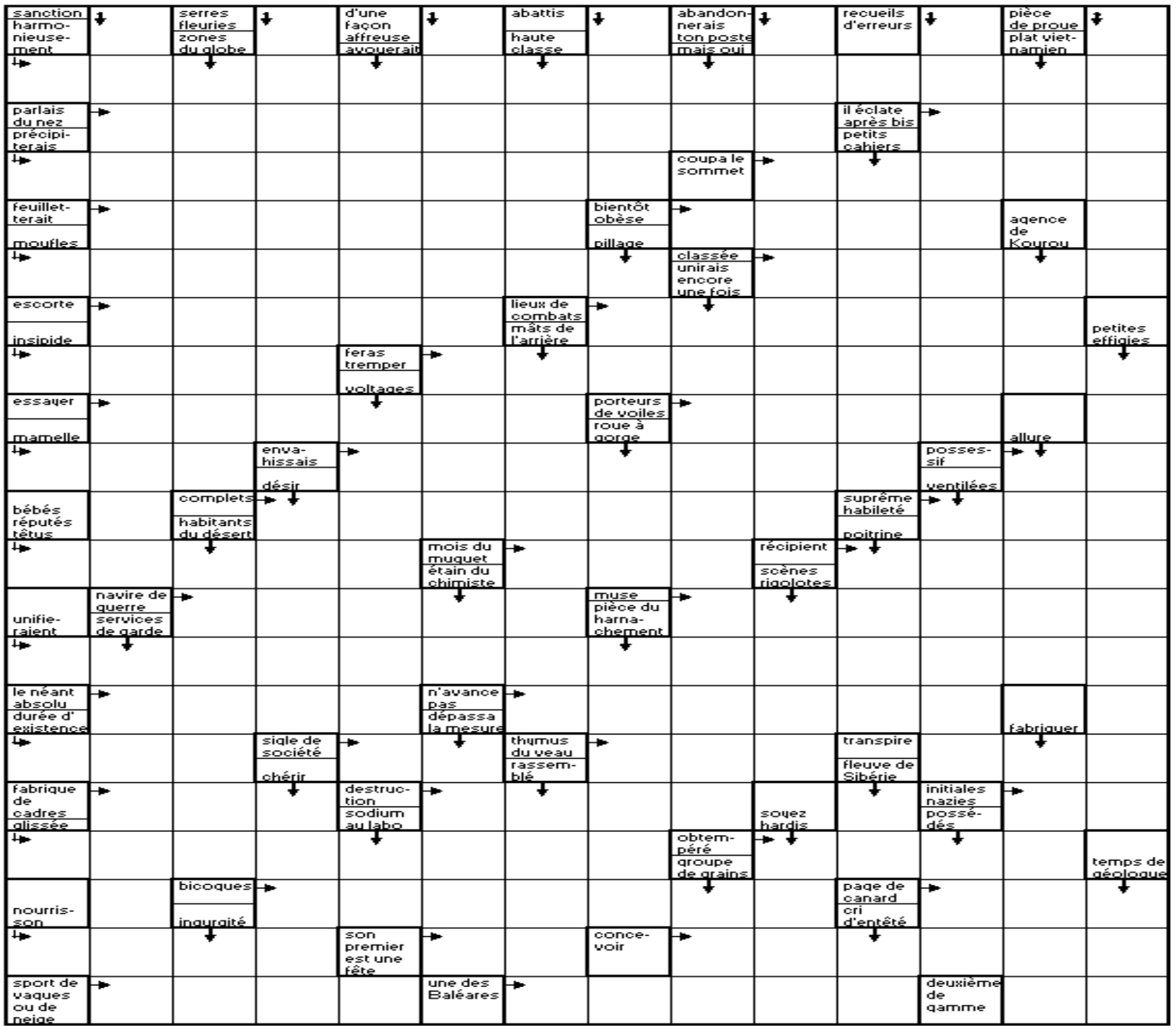

SUDOKU N°3648

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

SOLUTION SUDOKU N°3647

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3647

■ F ■ P ■ P ■ F ■ P ■ V ■ E
D E F I N I T I V E M E N T
■ C A P I T A L I S E R A I
P O L A R I S E R A S ■ G E
■ N A I V E ■ T E ■ S U E R
E D I T A ■ A E R E E S ■ S
■ A S ■ N A R R E R ■ A L ■
S T E W A R D ■ Z O D I A C
■ I ■ A S T E R ■ D E S I R
F O R T ■ S U ■ M E R ■ D U
■ N O T E ■ R E A R M E E S
E S T ■ T E S T S ■ E M U T
■ ■ A R A S ■ O S A ■ I R A
M O T E T ■ A L E R T E ■ C
■ T I T I L L E R A ■ T H E
R E V I S E E ■ A B E T I S
■ R E V E Z ■ F I E R E S ■
M I S E R A B L E ■ E R S E
■ O ■ S A R D A N E S ■ E X
O N C ■ I D ■ P T T ■ U R I
■ S I R T A K I ■ C A R A T

Les algues possèdent des gènes pour vivre sur terre

Un consortium international vient de montrer que les gènes des algues Charophytes contiennent de nombreuses innovations évolutives qui ont permis à leur ancêtre commun avec les plantes terrestres, de se propager dans les habitats terrestres.

Il apparaît que de nombreux caractères autrefois considérés comme spécifiques aux plantes terrestres étaient présents dans le génome de leur ancêtre commun aquatique. Ce travail a été publié le 12 juillet 2018 dans la revue *Cell*.

Les plantes terrestres forment un groupe d'organismes vivants extraordinairement diversifié, qui présentent une pléthore d'adaptations à des habitats très différents - les puissants arbres géants ainsi que les herbes tendres, les mousses et les plantes à fleurs en font partie. Les plantes terrestres partagent un ancêtre commun avec les algues Charophytes. Les deux lignées se sont séparées il y a plus de 500 millions d'années. Les Charophytes vivent en eau douce et certaines de ces plantes aquatiques développent une morphologie plus complexe que d'autres espèces d'algues apparentées.

Des ajustements génétiques

Lorsque les plantes ont colonisé le milieu émergé, elles ont été confrontées à de nouvelles conditions environnementales. Par exemple, les plantes pionnières ont dû s'adapter au dessèchement. Plusieurs groupes d'algues ont colonisé les terres émergées, mais un seul groupe s'est installé avec une diversité de formes que l'on voit aujourd'hui sur les surfaces des continents - le grand groupe de plantes terrestres. Quels ajustements génétiques ont eu lieu lorsque les plantes ont quitté l'eau et se sont déplacées vers la terre ferme ?

Les chercheurs ont décodé le génome de Chara braunii, une algue étroitement liée aux plantes terrestres. En comparant la liste des gènes identifiés dans cette algue aquatique avec la liste des gènes trouvés dans les plantes

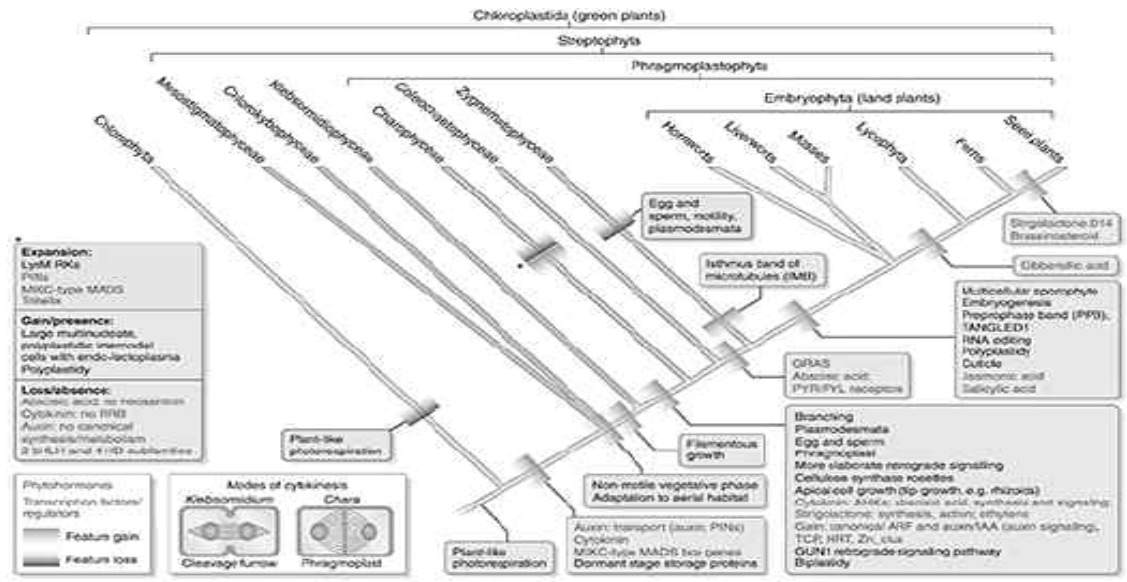

terrestres, ce consortium a pu identifier les changements génétiques qui se sont produits lorsque les plantes ont colonisé la terre en révélant des gènes issus des ancêtres communs des Charophytes et des plantes terrestres. Certains de ces gènes ont été préservés pendant des centaines de millions d'années. Certains nouveaux gènes ont évolué après que les algues et les plantes terrestres se soient séparées. Ces gènes représentent des changements évolutifs associés à l'émergence d'une complexité morphologique telle que nous la connaissons chez plantes terrestres. L'un des faits marquants est qu'un certain nombre de gènes qui étaient auparavant considérés comme typiques pour les plantes terrestres peuvent déjà être trouvés dans ces algues. Cela signifie que certains processus importants qui se produisent lorsque les plantes terrestres poussent sont beaucoup plus anciens que ce que l'on croyait auparavant. En fait, certains de ces caractères ont évolué avant même que les plantes terrestres n'existent.

Cependant, il y a aussi des innovations chez Chara braunii qui ne sont pas présentes dans les plantes terrestres et ont été perdues dans les lignées apparentées. Cela signifie que les plantes ont pris quelques gènes et en ont laissé d'autres quand elles ont quitté l'eau et colonisé la terre il y a 500 millions d'années.

L'anémone de mer, un animal très complexe

Des chercheurs de l'Institut Pasteur, en collaboration avec le CNRS, viennent de découvrir plus d'une centaine de types cellulaires différents chez ce petit invertébré marin, et notamment une incroyable diversité de neurones. C'est en réalisant un véritable atlas cellulaire de l'animal que les chercheurs ont pu révéler cette étonnante complexité. Leurs résultats ont été publiés dans la revue *Cell*.

L'anémone de mer Nematostella vectensis a tout pour plaire aux chercheurs - mis à part peut-être ses tentacules urticants. Il s'agit d'un petit invertébré marin facile à maintenir en laboratoire, qui possède un génome suffisamment simple pour en étudier les rouages et suffisamment proche de celui de l'homme pour en tirer des enseignements. "*Quand le génome de l'anémone de mer a été séquencé en 2007, on a découvert qu'il était très similaire à celui de l'homme, tant au niveau du nombre de gènes, avec environ 20.000 gènes, que de l'organisation*", rappelle Heather Marlow, spécialiste en biologie du développement au sein de l'unité Génomique et épigénomique du développement des vertébrés à l'Institut Pasteur et principale auteure de l'étude. "*Ces similarités font de l'anémone de mer un modèle idéal pour étudier le génome animal et comprendre les interactions qui se jouent entre les gènes*". Autre point fort: sa position stratégique dans l'arbre du vivant.

Comprendre l'évolution du règne animal

La branche évolutive des cnidaires à laquelle appartiennent les anémones s'est séparée de celle des bilatériens , autrement dit de la plupart des autres animaux y compris l'Homme, il y a plus de 600 millions d'années. "*L'anémone peut donc aussi nous aider à comprendre l'origine et l'évolution des multiples types cellulaires qui constituent les corps et organes des animaux, et notamment leur système nerveux*", résume Heather Marlow.

Pour tenter d'en apprendre un peu plus sur les anémones de mer — et par conséquent sur l'ensemble du règne animal —, l'équipe d'Heather Marlow a décidé d'ausculter ce cnidaire, cellule par cellule. Grâce à une technique innovante, les minuscules cellules de l'animal - qui ne font pas plus d'1 micron de diamètre - ont été isolées une à une, et leur ARN analysé. "*Le développement d'approches génomiques à l'échelle de la cellule unique permet de répertorier avec une grande précision les différents types cellulaires, mais également d'identifier les gènes responsables du fonctionnement de chacune de ces cellules*", décrit Heather Marlow. Au total ce sont plus d'une centaine de types cellulaires différents qui ont été identifiés, regroupés dans huit familles principales de cellules. Et l'une des grandes surprises de ces travaux concerne le système nerveux. En effet, près d'une trentaine de type de neurones différents - peptidergiques, glutamatergiques ou encore insulinergiques - ont été identifiés, révélant un système nerveux et sensoriel d'une relativement grande complexité.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Paratonnerre

Inventeur : Benjamin Franklin Date : 1752 Lieu : états-Unis

Le physicien Benjamin Franklin démontre sa théorie sur la foudre au cours d'un orage, en attachant une clef à un cerf-volant. Dans la nuit du 15 juin 1752, à Philadelphie, Benjamin Franklin met à profit un violent orage pour lancer un cerf-volant de son invention et capter l'électricité atmosphérique. Au péril de sa vie et avec une rare inconscience, le savant démontre ainsi la nature électrique des éclairs.

FOOTBALL MATCH AMICAL FÉMININ

21h00 W9

Elise Bussaglia et les Françaises poursuivent leur préparation en vue de la coupe du monde 2019. Les joueuses de Corinne Diacre restent sur une probante victoire (6-0) acquise contre le Cameroun en match amical. Les Tricolores devront se montrer à leur meilleur niveau, ce soir, pour espérer dominer les Brésiliennes emmenées par Marta. Victorieuse de la Copa America cette année, la sélection auriverde reste une référence dans le football mondial.

LA TÉLÉ DE FORESTI

21h00 8

Florence Foresti compte parmi les humoristes préférées des Français. Tout en s'illustrant dans le one-woman-show, l'artiste a aussi multiplié les saynètes et sketches à la télévision. Retour sur ses meilleures interventions aux côtés de Laurent Ruquier dans « On a tout essayé » et plus tard dans « On n'est pas couché » ou encore lors de la présentation des César en 2016. Des animateurs, producteurs et des comédiens avec lesquels elle a travaillé apportent leur éclairage sur son parcours. La principale intéressée revient également sur les personnages qu'elle a créés, dont certains sont devenus cultes.

RUGBY / TEST-MATCH

21h00 2

A moins d'un an du début de la coupe du monde organisée au Japon, le XV de France entre dans la dernière ligne droite de sa préparation. Les Bleus de Jacques Brunel n'ont que huit matchs - Tournoi des VI Nations compris - pour se montrer compétitifs. Face aux Springboks, les coéquipiers de Maxime Médard passent un test important. Outre leur jeu offensif, les Tricolores vont devoir se montrer intraitables en défense face à une formation sud-africaine qui a terminé à la troisième place du dernier Mondial. Le XV de France doit renouer avec la victoire afin de faire le plein de confiance.

COMMISSAIRE MAGELLAN

21h00 3

Nadège Marval, créatrice pour les Valière, une famille d'horticulteurs spécialisés dans les roses depuis plusieurs générations, bichonne le rosier qu'elle doit présenter le lendemain à la finale d'un concours, lorsqu'elle est frappée d'un coup de couteau dans l'une des serres. Avec l'aide de Selma, Magellan se met en quête du tueur. Ses premiers soupçons se portent sur le principal concurrent des Valière, leur voisin Sébastien Farini, jaloux de leur succès. Cet obtenteur de roses accuse l'un des membres du clan Valière d'avoir introduit un parasite dans son exploitation.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA GUERRE DES AS

21h00 arte

A l'hiver 1914, tandis que la guerre s'enlise dans les tranchées, des centaines de jeunes pilotes s'apprêtent à prendre le manche. L'aviation, naguère outil de reconnaissance, est désormais tout aussi importante pour les combats. La maîtrise du ciel devient capitale après la bataille de Verdun qui, en 1916, fait basculer le conflit.

FORD BOYARD

21h00 4

Aux côtés d'Olivier Minne et des personnages du Fort, l'humoriste Jérémy Ferrari, la Miss France 2013, l'humoriste Virginie Hocq, le champion de boxe Brahim Asloum et les animateurs TV Samuel Etienne et Olivier Delacroix affrontent de nouvelles épreuves.Le Père Fouras, déterminé à protéger son trésor, a décidé de corser le jeu. Heureusement, ils peuvent compter sur un allié : Mégagaf, un super-héros incarné par Vincent Lagaf'.

SEAL TEAM

21h00 M6

Jason et son équipe sont sollicités pour sauver la vie de Jane Cole, une agente de la CIA infiltrée qui a été capturée avec son chauffeur et son traducteur à la frontière entre le Brésil et l'Argentine. Le temps presse car ses ravisseurs ignorent encore sa véritable identité et pourraient devenir plus gourmands s'ils la découvraient. Les espions brésiliens se révèlent être de précieux alliés. Quant à Spenser, il passe une série de tests très difficiles qui pourraient lui permettre d'évoluer d'une façon significative.

NRJ MUSIC AWARDS 2018

21h00 TF1

Pour cette vingtième édition, l'animateur reçoit de nombreux artistes au Palais des festivals et des congrès de Cannes. Ces talents vont chanter, remettre ou encore recevoir des prix dans diverses catégories. Pendant plusieurs semaines, les internautes ont pu voter pour leurs favoris. Mais le NRJ Music Award de la chanson française de l'année sera désigné, en direct, par les téléspectateurs. Parmi les invités présents ce soir, figurent le groupe de rock britannique Muse et la chanteuse Dua Lipa, qui interpréteront leur dernier titre sur scène.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

NICOLE KIDMAN

ET SES ENFANTS SCIENTOLOGUES : "ILS ONT FAIT LEURS PROPRES CHOIX"

Nicole Kidman a profité d'un récent entretien avec la presse pour évoquer ses deux plus grands enfants, Isabella et Connor Cruise. Un fait rare pour l'actrice qui a même mentionné le choix de ses aînés de se tourner vers la scientologie.

LE PRINCE CHARLES

ET SES PETITS-ENFANTS : CE REPROCHE QUE LUI FAIT WILLIAM...

A l'occasion de son 70e anniversaire, le 14 novembre, le prince de Galles a les honneurs de BBC One, à la faveur d'un documentaire événement émaillé de nombreux témoignages. Il y a beaucoup d'admiration, des professions de foi, des anecdotes cocasses... mais aussi quelques remontrances.

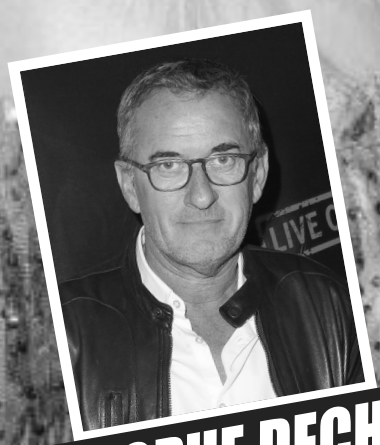

CHRISTOPHE DECHAVANNE

CAMBRIOLÉ

C'est au tour de Christophe Dechavanne d'être la cible de cambrioleurs. Selon "Closer", des voleurs ont profité de l'absence de l'animateur pour s'introduire dans son domicile parisien et subtiliser plusieurs objets de valeur.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3537 | Ven. 9 - Sam. 10 novembre 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h52
Dohr	12h32
Asr	15h21
Maghreb	17h42
Icha	19h06

POUR LOCALISER JAMAL KHASHOGGI

UN LOGICIEL ISRAÉLIEN ESPION UTILISÉ PAR L'ARABIE SAOUDITE ?

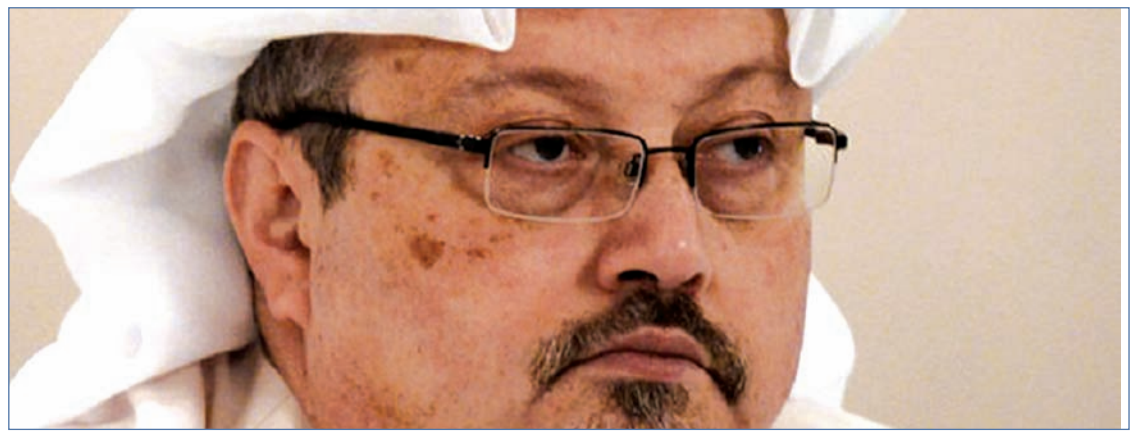

Un logiciel espion (spyware), d'une entreprise israélienne, a été utilisé pour aider à localiser le journaliste dissident Jamal Khashoggi, tué le mois dernier, dans le Consulat saoudien d'Istanbul (Turquie), rapporte le journal israélien Haaretz. L'affirmation a été effectuée par le lanceur d'alerte Edward Snowden, rendu célèbre après avoir divulgué des documents classifiés de la NSA, service de renseignement américain, lors d'une vidéoconférence à Tel Aviv, précise la même source. Le logiciel espion utilisé est Pegasus, conçu par la société israélienne de sécurité informatique NSO Group. L'institut de recherche canadien Citizen Lab avait déjà affirmé en octobre, que le Pegasus avait été installé sur le téléphone d'Omar Abdulaziz, autre dissident saoudien et ami de Khashoggi. Abdulaziz a indiqué avoir utilisé son téléphone, pour discuter de la politique saoudienne et planifier des projets en commun avec Khashoggi ,dans les mois précédant sa mort. Son téléphone était surveillé à ce moment-là, a-t-il affirmé. Selon Edward Snowden, les Saoudiens "*savaient qu'il allait partir au Consulat, car il avait pris rendez-vous. Mais, comment ont-ils su quels étaient ses plans et intentions, comment ont-ils décidé que c'était quelqu'un qui valait le risque ?*" "*En réalité, ils ont mis sur écoute le téléphone de l'un de ses amis, en utilisant un logiciel utilisé par une entreprise israélienne. Nous ne connaissons pas la chaîne de conséquences, car cette entreprise n'a pas fait de commentaires, c'est l'une des histoires les plus importantes qui n'est pas mise en lumière*", a estimé Snowden. Pegasus rend possible d'effectuer une surveillance presque illimitée sur des individus, y comprend en prenant le contrôle du téléphone. Ses capacités incluent la collecte d'informations sur la position du téléphone, la mise sur écoute des appels, l'enregistrement des conversations ayant lieu près du téléphone, et la prise de photos de ceux autour du téléphone. Le logiciel espion permet également à ceux qui l'utilisent, de lire et d'écrire des messages et emails sur le téléphone, de télécharger des applications dessus, et d'utiliser des applications déjà présentes sur le téléphone. Le logiciel peut également avoir accès aux photos, vidéos, à l'agenda et la liste des contacts. L'accès au téléphone se fait en général, par le biais d'un lien infecté envoyé par message au téléphone ciblé.

GAZA

UN PALESTINIEN TUÉ PAR DES SOLDATS ISRAÉLIENS

Un Palestinien a été tué avant-hier, par des tirs israéliens dans la bande de Gaza, à proximité de la barrière qui sépare l'entité sioniste de l'enclave palestinienne, a indiqué le ministère de la Santé à Gaza. L'homme a été tué lors de heurts à l'est de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, a précisé le porte-parole du ministère dans un communiqué. Selon un décompte de l'AFP, au moins 220 Palestiniens sont morts depuis le début le 30 mars lors de manifestations le long de la barrière israélienne contre le blocus israélien imposé depuis plus de dix ans à la bande de Gaza. Les Palestiniens réclament aussi le droit de retourner dans les terres, dont ils ont été chassés ou qu'ils ont fuies à la création d'Israël, en 1948.

11e SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETATS DE L'UNION AFRICAINE

45 DIRIGEANTS ATTENDUS

Le ministère éthiopien des Affaires étrangères a déclaré, avant-hier, que 45 dirigeants sont attendus au 11ème somment extraordinaire des chefs d'Etat de l'Union africaine (UA), prévu les 17 et 18 novembre au siège de l'organisation à Addis-Abeba. Dans un communiqué de presse, le ministère éthiopien a indiqué que, "*les dirigeants africains discuteront de la nécessité de procéder à des réformes de la Commission de l'UA, de rendre l'organisation continentale plus efficace pour répondre aux besoins de ses 55 Etats membres et de rendre l'UA capable de faire face aux problèmes régionaux et internationaux*", ont ajouté des médias éthiopiens. Les dirigeants discuteront notamment, des progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs d'intégration économique et politique continentale, présentés dans l'Agenda 2063 de l'UA, ont poursuivi les mêmes sources.

Le 11e sommet extraordinaire sera présidé par une réunion des ministres des 55 Etats membres de l'UA, les 14 et 15 novembre, qui fixera l'agenda du sommet, a précisé le communiqué de la diplomatie éthiopienne.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a réitéré récemment que des progrès importants avaient été enregistrés, depuis le lancement du processus de réforme du bloc en janvier 2017. "*La rationalisation de nos méthodes de travail a donné lieu, à une plus grande efficacité dans la conduite des affaires de notre Union. Les progrès vers l'autonomie financière ont établi les conditions d'une meilleure possession de nos politiques et efforts.*

L'amélioration en cours de la représentation des jeunes et des femmes, au sein de la Commission, y insufflera un plus grand dynamisme et plus d'innovation. Il faut toutefois reconnaître, qu'il reste encore beaucoup à faire", a souligné M. Faki Mahamat. "*Les objectifs ambitieux de l'Agenda 2063 de l'UA nécessitent, pour leur réalisation, une Union plus fonctionnelle et plus efficace*", a-t-il fait savoir.

COMPOSÉE DE 12 MEMBRES, À SKIKDA

UN TERRORISTE SE REND AVEC SA FAMILLE

L'Armée nationale a réussi à convaincre un terroriste de déposer les armes. Ce dernier s'est rendu en compagnie de sa famille, composée de douze membres, a appris TSA de sources locales. Cette opération a été rendue possible, en partie, grâce aux proches de ce terroriste qui ont joué le rôle d'intermédiaires. Le repenti et sa famille devraient bénéficier du dispositif de la charte pour la paix et la Réconciliation nationale.

TAMANRASSET

REDDITION D'UN TERRORISTE

Un terroriste s'est rendu hier, aux autorités militaires á Tamanrasset, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 08 novembre 2018, aux Autorités militaires à Tamanrasset en 6° Région militaire. Il s'agit en l'occurrence, du dénommé "Abadi EL-HOCEINI" dit "Mohamed", qui avait rallié les groupes terroristes en 2014. Ledit terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et d'un chargeur garni de munitions", précise la même source.

ANNABA, AIN TÉMOUCHENT ET EL-KALA

57 HARRAGAS INTERCEPTÉS AU LARGE

Des tentatives d'émigration clandestines ont été déjouées, hier, par les éléments des Garde-côtes, au large de Annaba, El-Kala et Ain Témouchent a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "*Des des Garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de (57) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Ain Témouchent/2°RM, El Kala et Annaba/5°RM*", précise la même source.